

Publications périodiques

Comptes annuels

ROTHSCHILD MARTIN MAUREL

Société en commande simple au capital de 35 043 490 €

Siège social : 29, avenue de Messine, 75008 Paris

323 317 032 R.C.S. Paris

Documents comptables annuels approuvés par l'assemblée générale du 28 mars 2018.

A. – Etats sociaux**I. – Bilans**

(En milliers d'euros.)

Actif	Note	31/12/2017	31/12/2016
Caisses, Banques Centrales, CCP		1 209 398	159 704
Effets publics et valeurs assimilées	18	20 296	5 912
Créances sur les établissements de crédit	12	682 920	524 357
Opérations avec la clientèle	13	1 494 397	309 603
Actions et autres titres à revenu fixe	18	789 295	100 101
Actions et autres titres à revenu variable	18	237 064	268 519
Participations et activité de portefeuille	18	978	172
Parts dans les entreprises liées	18	136 391	129 912
Crédit-bail et Locations avec option d'achat	18	15 444	
Immobilisations incorporelles	19	50 413	13 349
Immobilisations corporelles	19	24 124	829
Autres actifs	20	97 267	36 370
Comptes de régularisation	20	23 424	5 804
Total de l'actif		4 781 412	1 554 633

Passif	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Caisses, Banques Centrales, CCP			42
Dettes envers les établissements de crédit	12	216 146	10 772
Opérations avec la clientèle	13	3 914 080	1 182 886
Dettes représentées par un titre	16	95 336	116 278
Autres passifs	21	136 294	70 381
Comptes de régularisation	21	37 900	6 274
Provisions	15	10 600	484
Capitaux propres (hors FRBG)			
Capital souscrit	22	35 043	24 530
Primes liées au capital	22	228 162	61 226
Réserves	22	528	528
Résultat de l'exercice	22	99 204	72 784
Report à Nouveau	22	8 119	8 447
Total du passif		4 781 412	1 554 633

II. – Compte de résultat

(En milliers d'euros.)

	Note	31/12/2017	31/12/2016
Produits et charges d'exploitation bancaire			
+ Intérêts et produits assimilés	1	47 888	5 138
- Intérêts et charges assimilés	1	-20 556	-4 082
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	2	9 157	

- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	2	-8 889	
+ Revenus des titres à revenu variable	3	97 526	73 496
+ Commissions (Produits)	4	167 395	40 569
- Commissions (Charges)	4	-34 550	-6 059
+ Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	5	5 187	3 099
+ Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	5	3 123	14
+ Autres produits d'exploitation bancaire	6	6 359	1 555
- Autres charges d'exploitation bancaire			-282
+/- Produit net bancaire		272 641	113 448
- Charges générales d'exploitation	7	-163 930	-36 216
- Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	7	-4 480	-246
+/- Résultat brut d'exploitation		104 231	76 986
+/- Coût du risque	8	-1 400	
+/- Résultat d'exploitation		102 831	76 986
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	10	3	13
+/- Résultat courant avant impôt		102 834	76 999
- Impôt sur les bénéfices	11	-3 630	-4 215
+/- Résultat net		99 204	72 784

III. – Annexe

Evènements marquants de l'exercice 2017

Le projet de rapprochement entre Rothschild & Co et la Compagnie Financière Martin Maurel, société mère de la Banque Martin Maurel, annoncé en juin 2016, a été concrétisé le 2 janvier 2017 par la fusion effective des deux holdings.

Par ailleurs au 31 décembre 2016 la Banque Martin Maurel avait un engagement conditionnel de rachat de 114 975 de ses propres actions, celui-ci s'est également matérialisé au 2 janvier 2017 et s'est traduit par une réduction de capital de 5 173 875 euros.

Le 1^{er} juillet 2017, suite à l'obtention des autorisations nécessaires, la Banque Martin Maurel et Rothschild & Cie Banque ont été intégrées opérationnellement. Cette intégration s'est traduite par l'apport par BMM de ses activités bancaires et connexes à RCB et la fusion de l'activité de gestion privée de Martin Maurel Gestion (MMG). Ces opérations ont donné naissance à un Groupe opérant sous le nom de Rothschild Martin Maurel.

Cette opération avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017 a donné lieu à une augmentation de capital de 177,4 m € chez RCB et un mali technique de fusion de 0,4 m €. Les principaux impacts de l'opération sont à constater dans les opérations avec la clientèle (cf. note 13), des opérations de caisse et banque centrale.

Les principes et méthodes comptables adoptés dans les états financiers au 31 décembre 2017 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers au 31 décembre 2016.

A - Informations sur les principes comptables et les méthodes d'évaluation retenues

Note 1. – Présentation des comptes

Les comptes de l'exercice 2017 ont été établis conformément aux dispositions, principes et méthodes définis par le règlement de l'ANC 2014-07.

Le bilan détaillé qui résulte de la stricte application des textes réglementaires est publié au BALO et communiqué sur demande.

RMM est consolidée par intégration globale dans les comptes de Rothschild & Co SCA, domiciliées au 23 bis, avenue de Messine 75008 Paris.

Note 2. – Principes comptables

2.1. – Intérêts et commissions bancaires

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

En revanche, les commissions sont enregistrées pour l'essentiel, selon les critères :

- La date d'exigibilité
- La date d'encaissement
- Les commissions qui rémunèrent un service continu, sont établies prorata temporis sur la durée de la prestation rendue, celles qui concernent les commissions et frais liés à l'octroi des crédits sont traitées conformément au règlement de l'ANC 2014-07.

2.2. – Opérations libellées en devises

Les créances, dettes et engagements libellés en devises sont évalués aux cours de change officiels à la clôture de l'exercice.

Les gains et pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, résultant des opérations de conversion, sont portés au compte de résultat.

2.3. – Crédits à la clientèle et provisions**a) Encours et provisions**Encours sains

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit, à l'exception de ceux matérialisés par un titre, les valeurs reçues en pension et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres. Elles sont ventilées en créances commerciales, comptes ordinaires débiteurs et autres concours à la clientèle. Les crédits à la clientèle émis sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou leur coût d'acquisition pour les rachats de créances, augmentés des intérêts courus non échus et nets des dépréciations constituées au titre du risque de crédit. Les commissions et coûts marginaux de transaction qui font l'objet d'un étalement sont intégrés à l'encours de crédit concerné.

Les garanties reçues sont enregistrées en comptabilité en hors bilan. Elles font l'objet de réévaluations périodiques. La valeur comptable de l'ensemble des garanties prises sur un même crédit est limitée à l'encours de ce crédit.

Créances restructurées :

Les créances restructurées au sens du règlement n° 2014 -07 de l'Autorité des normes comptables (ANC) sont des créances douteuses qui font l'objet d'une modification des caractéristiques initiales (durée, taux d'intérêt) des contrats afin de permettre aux contreparties de rembourser les encours dus. Lors de la restructuration, le prêt fait l'objet d'une décote d'un montant égal à l'écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration. Le taux d'actualisation est le taux d'intérêt effectif d'origine pour les prêts à taux fixe ou le dernier taux effectif avant la date de restructuration pour les prêts à taux variable. Le taux effectif correspond au taux contractuel.

Cette décote est inscrite, au résultat, en coût du risque et, au bilan, en diminution de l'encours correspondant. Elle est rapportée au compte de résultat, dans la marge d'intérêt, selon un mode actuariel sur la durée du prêt.

Une créance restructurée peut-être reclassée en encours sains lorsque les nouvelles échéances sont respectées. Lorsque la créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau une échéance impayée, quelles qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est déclassée en créance douteuse.

Encours douteux :

Les créances pour lesquelles au moins une échéance est impayée depuis plus de 10 jours et moins de trois ou six mois sont qualifiées d'impayées.

Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours échus et non échus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un concours au moins présente un risque de crédit avéré, identifié de manière individuelle. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des normes comptables (ANC) notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois, six mois en matière immobilière et neuf mois pour les créances sur les collectivités territoriales.

Encours douteux compromis :

Un encours douteux compromis est un encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé. Les créances déchues de leur terme, les contrats de crédit-bail résiliés, les concours à durée indéterminée dont la clôture a été notifiée sont présumés devoir être inscrits en douteux compromis. L'existence de garanties couvrant la quasi-totalité des risques et les conditions d'évolution de la créance douteuse doivent être prises en considération pour qualifier un encours douteux de compromis et pour quantifier la dépréciation. Un an après sa classification en encours douteux, un encours douteux est présumé être compromis sauf si le passage en perte à terme n'est pas envisagé. Le classement d'un encours douteux en douteux compromis n'entraîne pas le classement par « contagion » dans cette dernière catégorie des autres encours et engagements douteux relatifs à la contrepartie concernée.

Plus généralement, les créances douteuses sont réinscrites en encours sains quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles, et lorsque la contrepartie ne présente plus de risque de défaillance.

Provisions :

Les créances douteuses sont prises en compte pour la détermination des provisions constituées par dotation au compte de résultat lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, partiel ou total, apparaît.

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes qui s'appuie sur des indicateurs de risque fondé sur une expertise historique, ajustée si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Les intérêts sur les crédits sont comptabilisés en compte de résultat jusqu'à leur entrée dans une procédure contentieuse. Les intérêts sur créances douteuses ou impayées font également l'objet d'une provision qui vient en diminution de ces mêmes intérêts.

Le montant de la dépréciation pour créances douteuses est égal à la différence entre la valeur brute comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des créances. Par ailleurs, le montant des dépréciations ne peut être inférieur aux intérêts enregistrés sur les encours douteux et non encaissés. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique Coût du risque, ainsi que les reprises de dépréciations liées au passage du temps.

b) Coût du risque

La charge nette de l'exercice, au titre des risques de non-recouvrement, est comprise dans la ligne « Coût du risque ». Cette charge est constituée par les créances irrécupérables non couvertes par des provisions, par des dotations aux comptes de provisions, diminuées des reprises devenues sans objet (par suite de l'amélioration constatée dans la situation des débiteurs) et des récupérations sur créances antérieurement amorties. Le calcul des provisions s'effectue dans le respect du règlement de l'ANC 2014-07. Les reprises de provisions dues à l'effet actuariel sont enregistrées en intérêts.

c) Effets de commerce

Les effets de commerce, remis par la clientèle, et en cours de recouvrement, sont classés avec les créances à vue sur établissements de crédit.

d) Opérations de crédit-bail

Dans les comptes sociaux, les opérations de crédit-bail, sont considérées comme des immobilisations amorties suivant les taux de droit commun, selon le taux d'amortissement à la durée normale d'utilisation, et non pas suivant la durée du contrat.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque pour un contrat, l'encours financier est inférieur à la valeur comptable nette.

L'immobilisation est comptabilisée au coût d'acquisition déterminé à partir du prix d'achat, des frais accessoires, correspondant aux charges liées à l'acquisition du bien pour sa mise en service. Les loyers sont enregistrés en produits d'exploitation bancaire, le produit de chaque loyer est étalé sur la période qu'il couvre.

2.4. – Portefeuille Titres

a) Titres de Transaction

Les titres de transaction sont acquis dès l'origine dans le but de les revendre après une courte période de détention. Ils sont évalués à leur valeur de marché et les plus ou moins-values qui en résultent sont constatées immédiatement en résultat.

b) Titres de Placement

Les titres de placement sont évalués individuellement, à la clôture de l'exercice, au plus bas du coût d'acquisition ou du prix du marché. Le prix du marché est représenté par :

- Le cours au 31 décembre pour les titres cotés.
- La valeur d'usage, déterminée en fonction de critères objectifs tels que l'actif net éventuellement réévalué ou la rentabilité des sociétés concernées, pour les titres non cotés.

Les moins-values latentes sont constatées par voie de provisions tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

La Banque Rothschild Martin Maurel a opté pour l'étalement dans le temps des surcotes ou décotes constatées lors de l'acquisition des titres de placement conformément aux dispositions de l'article 6 du règlement de l'ANC 2014-07.

c) Titres d'Investissement

Le portefeuille d'investissement regroupe les titres à revenus fixes qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à leur échéance, ils font l'objet d'une couverture en conformité avec le règlement CRB 90-01. Lorsque le prix d'acquisition des titres d'investissement est différent du prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle de ces titres.

d) Titres de Participation, et autres titres détenus à long terme

Le portefeuille de participations regroupe les titres de participation dont la banque détient plus de 10 % du capital, et les parts dans les entreprises liées. Ces titres sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice.

Des provisions sont éventuellement constituées pour tenir compte de leur valeur d'usage, déterminée en fonction de critères objectifs tels que l'actif net éventuellement réévalué ou la rentabilité des sociétés concernées.

L'application du règlement ANC 2010-04 relatif aux transactions entre parties liées ne se traduit par aucune mise en exergue d'opération, les transactions entre parties liées avec la Banque étant conclues à des conditions normales de marché.

Les autres titres détenus à long terme correspondent à des titres acquis dans l'objectif d'une détention durable et qui sont estimés utiles à l'activité de la Banque. Ces titres sont évalués individuellement, à la clôture de l'exercice, au plus bas du coût d'acquisition ou du prix du marché. Le prix du marché est représenté par :

- Le cours au 31 décembre pour les titres cotés,
- La valeur d'usage, déterminée en fonction de critères objectifs tels que l'actif net éventuellement réévalué ou la rentabilité des sociétés concernées, pour les titres non cotés.

e) Revenus du portefeuille-titres

Les revenus des actions sont comptabilisés au fur et à mesure de leur encaissement.

Les revenus sur obligations sont pris en compte selon la durée effective de leur détention au cours de l'exercice, ils incluent les retenues à la source sur intérêts et primes de remboursement.

2.5. – Immobilisations

Elles sont traitées conformément au règlement de l'ANC 2014-07.

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Dès lors qu'elles sont en état d'être utilisées, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable.

Le Groupe Rothschild Martin Maurel ne pratique pas de décomposition de ses immobilisations, cette décomposition n'étant pas matérielle eu égard aux montants et aux types d'actifs concernés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation, qui ont été estimées dans les fourchettes suivantes.

Nature des immobilisations	Durée d'utilité
Agencements, Installations	7 à 10 ans
Matériels informatiques et logiciels	1 à 7 ans
Matériels de bureau	4 à 7 ans
Immeuble	20 à 50 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériels de transport	4 à 5 ans

Des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée indéfinie sont réalisés à chaque clôture pour déterminer s'ils doivent être dépréciés. Le test consiste à vérifier que la valeur globale du fonds de commerce de la banque Privée reste supérieure à la survaleur dégagée lors de son acquisition.

2.6. – Engagements de retraites

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels le groupe et les salariés versent régulièrement des cotisations. Celles-ci sont comptabilisées sur l'exercice au titre duquel elles sont dues.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrières, deux systèmes co-existent cette année, ils seront harmonisés en 2018.

La Banque Rothschild Martin Maurel verse aux employés partant en retraite une indemnité calculée en fonction du salaire et de l'ancienneté dans la Banque.

La Banque, concernant les employés ex Martin Maurel, a souscrit un contrat d'assurance sur ce risque, elle verse à cet effet des primes dont le montant total est égal à son engagement actualisé. Dans le cadre des réformes légales sur les régimes de retraites, les charges sociales patronales sur ce régime sont entièrement provisionnées.

La Banque, concernant les employés ex Rothschild & Cie Banque, a souscrit un contrat d'assurance en décembre 1995 auprès de la Mondiale dans le cadre du régime des Indemnités de Fin de Carrière.

Ce contrat est aujourd'hui géré par Arial Assurances.

Le calcul des IFC effectué par MERCER, la banque verse à cet effet des primes dont le montant total est égal à son engagement actualisé.

2.7. – Instruments financiers à terme ou optionnels pour compte propre de la Banque Rothschild Martin Maurel

La Banque Rothschild Martin Maurel réalise des opérations de couverture ou de gestion globale du bilan par l'intermédiaire d'instruments financiers à terme ou conditionnels. Les montants perçus ou payés relatifs à ces opérations sont incorporés au résultat prorata temporis.

2.8. – Evénements postérieurs à la clôture

Le 3 janvier 2018, le Groupe a acquis 4 049 actions supplémentaires d'une filiale monégasque, Martin Maurel Sella Banque Privée SAM. Les actions ont été achetées en numéraire pour un montant s'élevant à 13,95 millions d'euros. Le Groupe contrôle ainsi désormais 100 % de cette filiale.

2.9. – Fusion avec la Banque Martin Maurel

Le 2 janvier 2017, le rapprochement entre les groupes Martin Maurel et Rothschild s'est concrétisé avec la fusion entre les deux holdings de tête, Rothschild & Co et la Compagnie Financière Martin Maurel.

Le 30 juin 2017, dans la continuité de cette opération, il a été procédé à un rapprochement opérationnel et juridique des activités bancaires et de gestion collective et institutionnelle déployées, avant cette date, par Rothschild et Compagnie Banque (RCB), Banque Martin Maurel (BMM) et leurs filiales, dans une perspective de simplification des structures et de recherches de synergies opérationnelles. D'un point de vue comptable, cette opération a été réalisée à la valeur comptable, à la date rétroactive du 2 janvier 2017. Le mali technique généré fera l'objet d'un test de dépréciation annuel.

La rationalisation des activités, tels qu'elles existaient avant le 30 juin 2017, a permis de :

- Regrouper les activités bancaires exercées avant le 30 juin 2017 par les sociétés BMM et RCB dans un seul établissement de crédit, à savoir la société Rothschild Martin Maurel (RMM) ; et
- Rassembler les activités de gestion collective et institutionnelle exercées avant le 30 juin 2017 par les sociétés Martin Maurel Gestion et Rothschild & Cie Gestion au sein d'une société de gestion nouvellement créée, filiale de RMM qui porte le nom de Rothschild Asset Management (RAM)

L'opération d'apport partiel d'actif de BMM s'élève à 177,4 millions d'euros d'actifs nets apportés. Dans le cadre de l'opération de fusion 4,2 millions d'euros de titres de participation, 1,2 millions de dettes fiscales ainsi que 4,0 millions de créances divers n'ont pas été apportées.

Banque Martin Maurel
Comptes sociaux au 31 décembre 2016

Actif (En euros.)	31/12/2015	31/12/2016
Caisse, Banque centrale	304 229 026	334 437 332
Effets publics et valeurs assimilées	31 223 530	18 653 585
Créances sur les établissements de crédit	152 276 790	157 185 057
Opérations avec la clientèle	1 082 345 499	1 143 686 577
Obligations et autres titres à revenu fixe	609 084 530	603 471 795
Actions et autres titres à revenu variable	83 455 637	71 285 822
Participations et autres titres à long terme	497 856	660 722
Parts dans les entreprises liées	25 668 606	34 261 181
Crédit bail et LOA	16 675 037	17 547 073
Immobilisations incorporelles	6 706 777	7 238 439
Immobilisations corporelles	23 498 446	23 265 146
Autres actifs	20 435 109	16 293 371
Comptes de régularisation	13 756 787	22 297 005
Total actif	2 369 853 629	2 450 283 105

Passif (En euros.)	31/12/2015	31/12/2016
Banque centrale		
Dettes envers les Ets de crédit	281 923 905	195 246 725
Opérations avec la clientèle	1 856 967 981	1 988 586 806
Dettes représentées par un titre	10 492 318	11 399 283
Autres passifs	12 970 300	20 163 526
Comptes de régularisation	19 281 054	17 443 275
Provisions	8 464 323	8 277 806
Dettes subordonnées	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capitaux propres	179 753 747	209 165 683
Capital souscrit	56 337 525	56 337 525
Prime d'émission	5 517 362	5 517 362
Réserves	100 354 432	107 354 432
Provisions réglementées et Subvention d'investissements	254 103	0
Report à nouveau	5 637 094	5 532 935
Résultat de l'exercice	11 653 232	34 423 429
Total passif	2 369 853 629	2 450 283 105

Compte de résultat (En euros.)	31/12/2015	31/12/2016	
+ Intérêts et produits assimilés	41 080 867	41 105 449	0%
- Intérêts et charges assimilées	-14 876 152	-15 798 239	6%
+ Produits sur opérations de crédit bail et assimilés	10 639 134	9 209 907	-13%
- Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	-9 870 952	-8 720 371	-12%
+ Revenus des titres à revenu variable	4 068 192	21 073 273	418%
+ Commissions (produits)	48 398 580	45 600 744	-6%
- Commissions (charges)	-18 904 699	-16 960 165	-10%
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	1 621 694	1 309 448	-19%
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	-978 491	6 996 066	-815%
+ Autres produits d'exploitation bancaire	8 952 835	8 754 953	-2%
- Autres charges d'exploitation bancaire			
Produit net bancaire	70 131 008	92 571 066	32%
- Charges générales d'exploitation	-47 724 953	-48 999 675	3%
- Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-2 013 122	-2 057 176	2%
Résultat brut d'exploitation	20 392 932	41 514 215	104%
- Coût du risque	-4 418 849	-2 116 707	-52%
Résultat d'exploitation	15 974 084	39 397 508	147%
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	54	386 337	
Résultat courant avant impôt	15 974 138	39 783 845	149%
+/- Résultat exceptionnel	0	0	
- Impôt sur les Bénéfices	-4 705 610	-5 614 519	19%
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	384 704	254 103	-34%
Résultat net	11 653 232	34 423 429	195%

L'exercice 2017 a été marqué par le rapprochement des activités d'Asset Management de Rothschild & Cie Gestion (RCG) et Martin Maurel Gestion (MMG), au sein de Rothschild Asset Management SCS (RAM). Ce rapprochement est intervenu le 1^{er} juillet 2017, à l'issue d'un processus en plusieurs étapes : fusion-absorption de RCG par MMG ; détournement des actifs et passifs d'Asset Management de MMG/RCG et apport à RAM. Cette opération, a donné lieu dans les comptes de RMM à un apport d'actif de 63,6 millions d'euros et d'un mali technique de 0,4 million d'euros.

B - Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

Sauf indication contraire, les données chiffrées mentionnées dans les notes sont exprimées en milliers d'euros.

Notes sur le résultat

Note 1. – Intérêts produits et charges assimilées

(En milliers d'euros.)	31/12/2016			31/12/2017		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations interbancaires	672	2 936	-2 264	3 300	7 787	-4 487
Opérations avec la clientèle	4 466	776	3 690	29 986	2 465	27 521
Titres d'investissement	-	-	-	30	27	4
Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe	-	371	-371	14 572	10 261	4 311
Produits & Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	16	-16
Total produits et charges assimilées	5 138	4 082	1 056	47 888	20 556	27 332

Note 2. – Opération de location financement

(En milliers d'euros.)	31/12/2016			31/12/2017		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations de location financement	-	-	-	9 157	8 889	269
Total général	-	-	-	9 157	8 889	269

Note 3. – Revenus des titres à revenu variable

(En milliers d'euros.)	31/12/2016			31/12/2017		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Quote-part de résultat	73 363	-	73 363	90 268	-	90 268
Dividendes	286	-	286	7 182	-	7 182
Provisions pour dépréciation	-	153	-153	-	-	-
Autres revenus	-	-	-	76	-	76
Total général	73 649	153	73 496	97 526	-	97 526

Note 4. – Ventilation des commissions nettes

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Produits		
Opérations effectuées avec des établissements de crédit et la clientèle	533	8 420
Opérations sur titres	12 087	38 355
Opérations de change	-	134
Droit de garde	3 863	12 870
Commissions sur produits structurés	2 235	5 148
Commissions sur contrat de liquidités	5 815	5 566
Commissions sur opérations de hors bilan	3 268	2 491
Commissions de gestion	2 928	52 033
Commissions de placement	5 845	21 289
Autres	3 994	21 089
Total produits	40 569	167 395
Charges		
Opérations sur titres	3 034	12 385
Opérations de change	13	12
Droit de garde	1 415	449
Commissions sur opérations de hors bilan	165	121
Commissions de gestion	-	-
Commissions de placement	-	15 296
Autres	1 432	6 287
Total charges	6 059	34 550
Commissions nettes	34 511	132 845

Note 5. – Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation, de placement et assimilés

Portefeuilles de négociation

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Titres de transaction		
Plus-values de cession	4	14
Moins-values de cession	-96	-87
Réévaluation marché primaire	-	507

Total	-92	434
Opérations de change	3 191	4 732
Opérations sur instruments financiers isolés	-	64
Autres charges sur dettes constituées par des titres	-	-43
Total	3 099	5 187

Portefeuille de placement et assimilés

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Titres de placement		
Plus-values de cession	2	4 978
Moins-values de cession	-93	-2 717
Net	-	-
Coupon sur titres de placement	576	-
Dotations	-469	-1 206
Reprises	-	2 091
Net	-	-
Total titres de placement	14	3 145
Frais d'acquisitions	-	-23
Total	14	3 123

Note 6. – Autres produits d'exploitation bancaires

Les produits d'exploitation bancaire sont composés principalement des opérations faites en commun et notamment de la quote-part SEP/MMG pour 3 856 K€, ainsi que le refacturation d'une prestation de service à CCL pour 1 905 K€.

Note 7. – Charges d'exploitation

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Frais de personnel	18 461	87 926
Impôts et taxes	1 475	7 017
Services extérieurs	16 279	68 987
Amortissement et provisions	246	4 481
Total	36 463	168 411

Les frais de personnel se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Salaires et traitements	5 368	46 642
Charges et taxes assises sur salaires	10 917	35 317
Intéressement et participation	2 131	5 993
Provision (médaille du travail, risque social)	46	-27
Total	18 461	87 925

Les effectifs se décomposent comme suit :

Effectif moyen (France)	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	2017	2017	2017	2016	2016	2016
Cadres	183	136	319	85	56	141
Non cadres	35	74	109	8	21	29
Total France	218	210	428	93	77	170

Effectif moyen (Belgique)	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	2017	2017	2017	2016	2016	2016
Cadres	6	3	9	8	5	13
Non cadres	10	13	23	6	12	18
Total Belgique	16	16	32	14	17	31
Total effectif groupe	234	226	460	107	94	201

Note 8. – Coût du risque

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Dotations aux provisions sur créances douteuses	-	-9 718
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par provisions	-	-4
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par provisions	-	-1 812
Reprises de provisions pour litiges	-	-
Reprises provisions pour risque commerciaux	-	833
Reprises de provisions sur créances douteuses	-	8 989
Reprises de provisions utilisées	-	1 812
Récupération sur créances amorties	-	200
Dotations provision pour litiges	-	-
Dotations provision collective	-	-1 700
Reprise provision collective	-	-
Dotations pour risques opérationnels	-	-
Total coût du risque	-	-1 400

Note 9. – Dotations et reprises de provisions sur créances

(En milliers d'euros.)	Provisions au 31/12/2016	APA	Dotations	Reprises	PP*	Diff de Changes	Provisions au 31/12/2017
Douteux	-	8 229	7 225	-7 634	-	-58	7 762
Contentieux	-	19 836	2 234	-2 746	1 186	-48	19 276
Total dépréciation clientèle	-	28 065	9 459	-10 380	1 186	-106	27 038
Imp. Crédit-Bail	-	98	10	-17	-	-	91
Hors Bilan	-	476	297	-441	430	-	332
Provision Collective	-	2 800	1 700	-	-	-	4 500
Total autres provisions	-	3 374	2 007	-458	430	-	4 923

* PP comprend les pertes couvertes 1 811 k€, non couvertes 4 k€ et récupérations sur créances amortis (200 k€)

Note 10. – Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Valeur nette Immo Corp / Incorp	-1	-44
Prix cession Immo Corp / Incorp	14	47
Total	13	3

Note 11. – Impôt sur les bénéfices

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Résultat ordinaire courant de source française	2 193	1 051
Charge fiscale imputée à l'exercice	2 193	1 886
Charge fiscale imputée aux exercices antérieurs	-	835

Résultat ordinaire courant de source belge	2 022	2 579
Charge fiscale imputée à l'exercice	2 022	2 579
Total	4 215	3 630

Notes sur le bilan

Note 12. – Créances et dettes sur les établissements de crédit Prêts envers les établissements de crédit

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Comptes Ordinaires débiteurs	169 572	272 619
Comptes et prêts à terme	-	28 588
Titres reçus en pension à terme	350 041	325 000
Titres reçus en pension à vue	4 743	56 672
Créance rattachées	1	42
Total	524 357	682 920

La fusion avec MMG/RCG a donné lieu à un apport de 49,4 M€ en prêts envers les établissements de crédit et 4,6 M€ de dettes envers les établissements de crédit

Dettes envers les établissements de crédit

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Comptes ordinaires	10 772	138 574
Comptes et emprunts à terme	-	77 362
Dettes rattachées	-	210
Total	10 772	216 146

L'évolution significative des dettes envers les établissements de crédits est liée à la fusion avec la banque Martin Maurel (cf. note 2 : principes comptables (2.9))

Note 13. – Prêts créances et dettes sur la clientèle

L'évolution significative des prêts et dettes envers la clientèle est liée à l'intégration des activités clientèles de la banque Martin Maurel (cf. note 2 : principes comptables (2.9))

Prêts à la clientèle

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Comptes Ordinaires débiteurs	291 533	492 925
Créances sur la clientèle	-	-
Prêts consentis à la clientèle	18 070	973 212
Créances commerciales	-	28 260
Total	309 603	1 494 397

Les prêts à la clientèle contiennent 27 038 k€ de dépréciation pour créances douteuses au 31 décembre 2017 (0 au 31 décembre 2016), rapporté à 50 479 k€ d'encours douteux au 31 décembre 2017 (Non significatif au 31 décembre 2016)

Dettes envers la clientèle

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Comptes ordinaires	1 068 786	3 350 954
Comptes à terme	33 214	133 277
Comptes à régime spéciaux	30 885	379 893
Comptes créditeurs de la clientèle	-	-
Pensions	50 001	49 955
Total	1 182 886	3 914 079

Note 14. – Echancier des emplois
(En milliers d'euros.)

Concernant les opérations de crédit-bail, il s'agit de l'encours financier comptabilisé en hors bilan.

Encours hors créances douteuses.

Durée	Inférieure ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Créances rattachées	Total
Créances sur établissements de crédit à vue	272 619	-	-	-	2	272 621
Créances sur établissements de crédit à terme	5 000	12 818	10 459	311	40	28 628
Titres reçus en pension à terme	225 000	100 000	-	-	-	325 000
Titres reçus en pension à vue	56 672	-	-	-	-	56 672
Total établissements de crédit	559 291	112 818	10 459	311	42	682 920
Créances sur la clientèle à vue	239 777	-	-	-	1 691	241 468
Créances à terme	121 974	432 776	498 638	197 482	2 059	1 252 929
Total clientèle	361 752	432 776	498 638	197 482	3 750	1 494 397
Opérations de crédit-bail*	3 314	5 099	9 796	206	-	18 415

Note 15. – Echancier des ressources
(En milliers d'euros.)

Durée	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Dettes rattachées	Total
Dettes envers les établissements de crédit	144 140	15 796	56 000	-	210	216 146
Total établissements de crédit	144 140	15 796	56 000	-	210	216 146
Comptes à régime spécial	377 553	523	573	442	802	379 893
Dettes envers la clientèle	3 350 954	-	-	-	-	3 350 954
Pensions	49 955	-	-	-	-	49 955
Comptes à terme	81 246	33 345	18 364	93	229	133 278
Total clientèle	3 859 708	33 868	18 937	535	1 031	3 914 079

Durée	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Dettes rattachées	Total
Bons de caisse	78	-	-	-	-	78

Durée	Inférieure à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	Dettes rattachées	Total
Certificats de dépôts et BMTN	65 653	29 600	-	-	4	95 257

Note 16. – Dettes représentées par un titre

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Bons de caisse	78	78
TCN	116 200	95 258
Total	116 278	95 336

Note 17. – Provisions d'exploitation

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
Autres provisions pour risques	-	327
Provisions pour réévaluation des swaps	-	39
Provisions pour risque opérationnel	-	600
Provisions pour litiges clients	-	3 212
Provisions pour litige RH	-	946
Provision pour médaille du travail	484	968
Provisions collectives	-	4 500
Provisions pour litige commerciaux	-	8
Provisions sur titres	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total	484	10 600

La fusion avec MMG/RCG a donné lieu à un apport de 1,5 M€

RMM est soumise à un cadre juridique et réglementaire étendu. Dans ce contexte juridique complexe, RMM peut être impliquée dans diverses actions en justice, notamment des procédures civiles, administratives et pénales.

La grande majorité de ces procédures s'inscrit dans le cadre de l'activité courante de la Banque. Il est par nature difficile de prévoir le dénouement des litiges, des procédures réglementaires et des actes impliquant RMM, en particulier si ceux-ci sont initiés par diverses catégories de plaignants, si le montant des demandes de dommages-intérêts n'est pas précisé, ou est indéterminé, ou encore s'il s'agit d'une procédure sans précédent.

Lors de la préparation de ses états financiers, RMM procède à l'estimation des conséquences des procédures légales, réglementaires ou d'arbitrage dans lesquelles elle est impliquée. Une provision est enregistrée lorsque des pertes liées à ces procédures deviennent probables et que leur montant peut être estimé de manière fiable.

Pour évaluer les probabilités de pertes et le montant de ces dernières, et ainsi déterminer le montant des provisions pour litiges à comptabiliser, le recours à des estimations est important. La Direction réalise ces estimations en exerçant son jugement et en prenant en considération toutes les informations disponibles à la date d'établissement des comptes

Aucune provision sur les produits d'épargne à taux administrés n'a été enregistrée compte tenu du faible volume de ces produits.

Les dépréciations sur groupe d'actifs homogènes sont des dépréciations collectives constituées sur des ensembles homogènes présentant un profil de risque dégradé sans pour autant qu'une mise en défaut au niveau individuel puisse être constatée.

Note 18. – Portefeuille titres

L'évolution significative du portefeuille titre est liée à l'intégration des activités de trésorerie de la banque Martin Maurel (cf. note 2 : principes comptables (2.9))

Evolution y compris effets publics

(En milliers d'euros.)	31/12/2016	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2017	31/12/2017
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette	+/-value latentes
Titres de Transaction (*)	-	-	236 750	236 750	507
Titres de Placement	375 155	374 532	811 110	809 904	529

(*) Les titres de transaction sont tous négociables sur un marché actif au sens de l'article 2 du règlement CRB n° 90-01 abrogé par le règlement 2014-07 de l'ANC (cf. Article 1er).

Les plus-values latentes sur les titres de placement au titre de l'année 2016 s'élevaient à 588 K€

La fusion avec MMG/RCG a donné lieu à un apport de 6,2 M€ en VMP et 20,7 M€ de titres de participation

Dont 15 309 de surcote / décote au 31 décembre 2017 pour le portefeuille placement.

Aucun transfert n'a été effectué d'une catégorie de portefeuille à une autre au cours de l'exercice 2017.

(En milliers d'euros.)	Obligations et effets publics	C.D.N.	Billet de trésorerie	OPCVM	Actions	Total net	Dont dépréciation	Dont Créances Rattachées
Titres de transaction	-	-	-	236 750	-	236 750	-	-
Titres de placement	788 778	18 336	2 498	136	156	809 904	1 206	6 428

Durée	≤ 3 mois	> 3 mois et ≤ 1 an	>1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans	Créances rattachées	Total
Échéancier titres de placement						
TCN émis par des établissements de crédits	5 830	12 506	-	-	-	18 336
Effets publics et valeurs assimilées	10 000	393	9 681	-	-	20 073

Ventilation des titres de participation, entreprises liées et autres titres détenus à long terme

	31/12/2016	31/12/2016	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2017	31/12/2017
	Valeur brute	Valeur nette	Créances rattachées	Valeur brute	Valeur nette	Créances rattachées
Titres de Participation	172	172	-	978	978	-
Parts dans les entreprises liées	56 549	56 549	73 363	49 032	49 032	87 359

Cotés	Non cotés	Total
45	49 965	50 010

Etablissements de crédit	Autres	Total
4 944	8 952	13 896

Tableau des filiales et participations

(En milliers d'euros.)	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant affectation des résultats	Part de Capital	Valeur comptable des titres détenus		Données relatives au dernier exercice écoulé et clos		Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette	Chiffre d'affaires	Résultat	
A/Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous 1/ Filiales à plus de 50 % de détention	160	1 959	100,00 %	278	278	-	2 583	
IMMOBILIERE ST ALBIN 23, r. Neuve 69001 Lyon MMS	9 000	9 846	54,97 %	4 944	4 944	12 234	2 994	554

3 Bd Princesse Charlotte 98000 Monaco	2 347	2 786	99,99 %	7 896	7 896	4 343	628	3 999
BBR ROGIER								
54 Avenue Marceau Paris 8 ème	60		100,00 %	60	60	-	-9	
AIX RABELAIS								
29 avenue de Messine Paris 8 ème	40		100,00 %	40	40	-	-2	
BASTIA RABELAIS								
29 avenue de Messine Paris 8 ème	1 818	41 492	99,00 %	29 340	29 340	67 864	12 118	3 950
ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT								
29 avenue de Messine Paris 8 ème	2	4 814	88,39 %	874	874	9 430	4 584	-
ROTHSCHILD ASSURANCE ET COURTAGE								
29 avenue de Messine Paris 8 ème	1 600	193 504	98,73 %	1 580	1 580	279 739	314 191	23 134
ROTHSCHILD & CIE								
23 bis avenue de Messine Paris 8 ème	40	20 428	100,00 %	57	57	-	5 010	1 505
MONTAIGNE RABELAIS								
3 rue de Messine Paris 8 ème	100	-	100,00 %	100	100	61 889	-	-
GIE ROTHSCHILD & CIE								
3 rue de Messine Paris 8 ème	1	-	100,00 %	1	1	-	-	-
R INVESTMENTS France								
29 avenue de Messine Paris 8 ème	259	14 857	54,08 %	3 729	3 729	-	29	-
MESSINE PARTICIPATION								
3 rue de Messine Paris 8 ème								
2/ Participations de 10 % à 50 %								
3/ Autre				1 111	1 111			
B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations								
a) Filiales françaises (ensemble)								
b) Filiales étrangères (ensemble)								
2/ Participations non reprises au § A								
a) Dans des Sociétés françaises (ensemble)								
b) Dans des Sociétés étrangères (ensemble)								

Note 19. – Immobilisations (hors crédit-bail)
(En milliers d'euros.)

Immobilisations brutes	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Apports	31/12/2017
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	895	895
Constructions	-	-	-	10 005	10 005
Agencements, installations	377	678	441	16 602	17 215
Matériel informatique et micro-informatique	141	52	391	1 225	1 028
Matériel et mobilier de bureau	221	80	278	2 622	2 646
Matériel de transport	804	292	604	541	1 034
Parts dans les SCI	-	-	-	7 230	7 230
Œuvres d'art	19	-	-	-	19
Acomptes sur immobilisations	46	576	185	140	576
Total immobilisations corporelles	1 608	1 678	1 899	39 260	40 648
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	271	679	-	7 170	8 120
Fonds de commerce	13 287	-	-	30 238	43 525
Autres immobilisations incorporelles	4	111	-	5 549	5 664
Total immobilisations incorporelles	13 562	790	-	42 957	57 308

Amortissements	31/12/2016	Dotations	Reprises	Apports	31/12/2017
Immobilisations corporelles					
Constructions	-	91	-	802	893
Agencements, installations	161	910	424	11 548	12 194
Matériel informatique et micro-informatique	66	99	377	1 109	897
Matériel et mobilier de bureau	107	121	276	2 076	2 028

Matériel de transport	446	203	459	323	513
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	212	733	0	5 918	6 862
Fonds de commerce	0	0	0	33	33
Total amortissements	992	2 157	1 536	21 809	23 420

Note 20. – Autres actifs et comptes de régularisation
(En milliers d'euros.)

Autres actifs	31/12/2016	31/12/2017
Instruments cond. achetés	-	159
Dépôts et cautionnements	17 349	19 433
Comptes de règlement opérations sur titres	10 653	60 395
Stocks	-	92
Débiteurs divers	113	7 744
Clients divers	4 576	4 400
Autres :	3 680	5 045
Dont TVA :	758	893
Dont Prélèvement libératoire :	1 149	1 753
Dont Avances :	1 420	2 315
Dont Acomptes fournisseurs :	353	84
Total	36 370	97 267

Comptes de régularisation	31/12/2016	31/12/2017
Comptes d'encaissement	-	5 620
Compte d'ajustement sur devises	-	67
Charges constatées d'avance	34	239
Produits à recevoir	5 590	15 668
Comptes de régularisation divers	179	1 830
Total	5 804	23 424

La fusion avec MMG/RCG a donné lieu à un apport de 25,8 M€

Note 21. – Autres passifs et comptes de régularisation
(En milliers d'euros.)

Autres passifs	31/12/2016	31/12/2017
Instruments conditionnels vendus	-	85
Comptes de règlement opérations sur titres	30 714	80 323
Dépôts de garantie	16 595	6 807
Prélèvements sociaux et fiscaux	18 966	44 878
Taxe sur la valeur ajoutée	1 304	2 143
Fournisseurs	2 775	1 106
Créditeurs divers	28	952
Total	70 381	136 294

Comptes de régularisation	31/12/2016	31/12/2017
Indisponibles sur recouvrement	-	6 679
Produits constatés d'avance	1 606	3 970
Charges à payer	3 829	16 956
Divers	839	10 296
Total	6 274	37 901

La fusion avec MMG/RCG a donné lieu à un apport de 65,7 M€.

Note 22. – Capitaux propres
(En milliers d'euros.)

Le capital de Rothschild Martin Maurel est composé de 1 523 630 parts d'une valeur nominale de 23 €. En 2017, nous avons émis 457 100 parts de 23 €.

	31/12/2016	31/12/2017
Capital	24 530	35 043
Réserves	61 754	228 690
Prime de fusion et d'émission	61 226	228 162
Réserve légale	-	-
Réserve générale	528	528
Provisions Réglementées	-	-
Report à nouveau	8 447	8 119
Résultat	72 784	99 204

Variation des Capitaux Propres	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Capitaux Propres au 31/12/2016	24 530	61 226	528	8 447	72 784	167 515
Affectation du Résultat de l'exercice n-1			73 112	-328	-72 784	-0
Distribution de Résultat Part des Commandités			-69 800			-69 800
Distribution de Résultat - Dividende Part des Commanditaires			-3 312			-3 312
Fusion - Apport Banque Martin Maurel	10 513	166 936				
Résultat de l'exercice					99 204	99 204
Affectation en report en nouveau						
Capitaux Propres au 31/12/2017	35 043	228 162	528	8 119	99 204	371 056

Note 23. – Instruments financiers à terme ou optionnels

Ventilation du notionnel par nature

Au titre de micro couverture :

(En millions d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
SWAPS	-	172
CAP	-	3

En position isolée :

(En millions d'euros.)	31/12/2016	31/12/2017
SWAPS	1,1	1,0
CAP	-	-

Note 24. – Hors-Bilan
(En milliers d'euros.)
Exercices clos 31 décembre 2017

Engagements	2017	2016
Engagements donnés		
Engagements de financement		

Engagements d'ordre d'établissements de crédit	1 500	
Engagements d'ordre de la clientèle	243 922	66 079
Engagements de garantie		
Garantie d'ordre de la clientèle	80 738	21 952
Engagements reçus		
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	250 942	50 010
Engagements reçus d'entreprises d'assurance et de capitalisation	3 232	
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	96 435	
Opérations en devises		
Opérations de change au comptant	53 219	3 812
Opérations de change à terme	1 125 979	644 513
Devises à livrer	550 441	322 277
Devises à recevoir	575 538	322 236

* L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers

Note 25. – Tableau des cinq derniers exercices

Tableau des Résultats et Autres Eléments Caractéristiques au Cours des Cinq Derniers Exercices

Exercice clos le 31/12/2016	2013	2014	2015	2016	2017
Capital social	24 530	24 530	24 530	24 530	35 043
Nombre de parts émises	1 066 530	1 066 530	1 066 530	1 066 530	1 523 630
Nombre maximal de parts futures à créer					
Par conversion d'emprunt participatif					
Opérations et résultats de l'exercice					
Produit brut d'exploitation bancaire	66 577	79 026	97 072	123 872	336 635
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	34 495	45 125	57 554	79 960	113 715
Impôts sur les bénéfices	1 780	2 033	3 334	4 215	3 630
Participation des salariés	472	1 454	1 230	2 131	5 993
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	32 073	41 190	53 039	72 784	99 204
Résultat distribué	32 035	41 105	52 958	73 112	99 126
Résultat des opérations réduit à une seule part (En euros.)					
Bénéfice après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	30,23	39,04	49,69	69,02	68,32
Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	30,07	38,62	49,73	68,24	65,11
Dividende net attribué à chaque part	14,00	16,00	22,00	24,00	31,00
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant	187	188	190	201	460
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 827	5 701	7 588	5 368	46 642
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	6 036	7 061	7 758	8 394	27 871
Informations diverses	2013	2014	2015	2016	2017
Ratio de solvabilité	171,13 %	13,18 %	12,29 %	11,27 %	11,57 %
Ratio de liquidité à 1 mois	306,00 %	564,00 %	735,55 %	219,89 %	204,82 %

Note 26. – Rémunération des organes de gestion et de direction

Le montant global des rémunérations allouées aux gérants non associés s'élève à : 172 milliers d'euros.

Le montant global des avances et crédits accordés aux associés commandités et aux gérants non associés s'élève à : 2 296 milliers d'euros.

Le montant des engagements pris pour le compte de ces personnes au titre d'une quelconque garantie d'euros s'élève à : 2 107 milliers d'euros.

Il n'y a pas eu de jetons de présence alloués en 2017 aux membres du Conseil de Surveillance et d'Orientation Stratégique.

Note 27. – Honoraires des commissaires aux comptes.

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes (Cailliau Dedouit et Associés et KPMG) en 2017 :

- Au titre de la mission de commissariat aux comptes 321 194,92 €
- Au titre des services autres que la certification des comptes 22 200 €.

IV. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rothschild Martin Maurel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) N° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dépréciation de créances de crédit sur base individuelle

Risque identifié

La banque Rothschild Martin Maurel enregistre des prêts et créances sur la clientèle pour un montant net de 1 494 millions d'euros, ce qui représente 31 % de son total bilan, et constate des dépréciations afférentes pour 27 millions d'euros.

Les prêts et créances à la clientèle sont comptabilisés au coût amorti en tenant compte des indications objectives de pertes de valeur et de leur incidence sur les flux de trésorerie futurs attendus via l'enregistrement d'une dépréciation. Lorsqu'une telle perte individuelle a été encourue, le montant de la perte est mesuré par différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier.

La méthodologie et les hypothèses adoptées pour évaluer à la fois le montant et l'occurrence des flux de trésorerie futurs attendus nécessitent l'exercice du jugement de la direction de la banque. Pour ce motif, et eu égard à l'importance relative de ces financements dans le bilan de la banque, nous avons considéré que l'évaluation des dépréciations individuelles des prêts et créances sur la clientèle est un point clé de l'audit des comptes annuels.

Les informations sur les dépréciations des prêts et créances sur la clientèle sont présentées en notes 2.3 et 13 de l'annexe aux comptes annuels aux pages 2, 3 et 14.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle interne mis en place par la Direction pour identifier les créances et évaluer le montant des dépréciations individuelles enregistrées. Pour ce faire, nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par Rothschild Martin Maurel pour évaluer ces dépréciations ;
- conduit des entretiens avec les personnes en charge du suivi des risques et du recouvrement des créances en défaut ;
- testé l'efficacité opérationnelle des contrôles clés relatifs à ces procédures.

Nous avons également mis en œuvre des procédures substantives afin d'apprécier la qualité et la pertinence des données et des hypothèses retenues par la direction pour calculer le montant des dépréciations individuelles sur les dossiers de crédit présentant un risque avéré de non-recouvrement. Nous avons :

- testé sur la base d'un échantillon de dossiers douteux les données et les hypothèses utilisées par la direction pour la détermination des flux futurs estimés actualisés au taux du contrat ;
- vérifié l'exactitude arithmétique des calculs de dépréciation.

Enfin, nous nous sommes assurés du caractère approprié des informations présentées dans les notes 2.3. et 13 de l'annexe aux comptes annuels.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Rothschild Martin Maurel par l'assemblée générale du 29 septembre 2005 pour KPMG et celle du 25 septembre 2003 pour Cailliau Dedouit et Associés.

Au 31 décembre 2017, KPMG S.A. était dans la 13^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Cailliau Dedouit et Associés dans la 15^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise
relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence

d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense et Paris, le 14 mars 2018

KPMG S.A.
Arnaud Bourdeille
Associé

Cailliau Dedouit et Associés
Jean-Jacques Dedouit
Associé

B. – Etats consolidés

I. – Bilan consolidé au 31 décembre 2017

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Caisse, banques centrales	1	1 209 401	159 703
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	9 766	20 240
Dérivés de couverture	2	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	3	1 048 901	372 983
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	718 841	525 911
A vue		665 254	175 870
A terme		53 587	350 041
Prêts et créances sur la clientèle	5	1 592 394	309 547
A vue		171 264	9 535
A terme		1 421 130	300 012
Actifs d'impôts courants		3 021	0
Actifs d'impôts différés		499	207
Comptes de régularisation et actifs divers	6	269 206	177 425
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7	40 942	48 521
Immobilisations corporelles	8	82 750	7 338
Immobilisations incorporelles	9	3 383	1 592
Écarts d'acquisition	10	44 269	44 269
Total actif		5 023 373	1 667 736

Passif	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		2 812	4 302

Dérivés de couverture	2	6 595	0
Dettes envers les établissements de crédit	11	85 268	10 875
A vue		32 865	10 681
A terme		52 403	194
Dettes envers la clientèle	12	3 864 882	950 980
A vue		3 712 665	917 776
A terme		152 217	33 204
Dettes représentées par un titre	13	95 331	116 278
Passifs d'impôts courants		7 030	6 004
Passifs d'impôts différés		8 277	0
Comptes de régularisation et passifs divers	14	312 202	226 529
Provisions	15	8 431	2 396
Capitaux propres		632 545	350 372
Capitaux propres - Part des propriétaires de la société mère		480 057	233 964
Capital et primes liées		263 205	85 756
Réserves consolidées		123 529	78 306
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		4 076	2 586
Écarts d'évaluation sur actifs financiers disponibles à la vente		2 751	983
Réserves de conversion		1 325	1 603
Résultat de l'exercice - part des propriétaires de la société mère		89 247	67 315
Participations ne donnant pas le contrôle		152 488	116 408
Total passif		5 023 373	1 667 736

II. – Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2017

(En milliers d'euros.)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	16	48 623	5 008
Intérêts et charges assimilées	16	-20 203	-6 044
Commissions (Produits)	17	613 473	468 601
Commissions (Charges)	17	-86 824	-63 532
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	18	4 619	3 475
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	19	2 485	3 712
Produits des autres activités	20	6 739	1 755
Charges des autres activités		-418	-374
Produit net bancaire		568 494	412 601
Charges générales d'exploitation		-327 197	-236 746
Frais de personnel	21	-204 405	-151 074
Autres frais administratifs	22	-122 792	-85 672
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-7 584	-3 620
Résultat brut d'exploitation		233 713	172 235
Coût du risque	23	-2 786	-787
Résultat d'exploitation		230 927	171 448
Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	9 981	22 389
Gains ou pertes nets sur autres actifs	24	-447	-976
Variations de valeur des écarts d'acquisition		0	0
Résultat avant impôt		240 461	192 861
Impôts sur les bénéfices	25	-13 114	-10 008
Résultat net consolidé		227 347	182 853
Participations ne donnant pas le contrôle		138 100	115 538
Résultat net - part des propriétaires de la société mère		89 247	67 315

III. – Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(En milliers d'euros.)

	2017	2016
Résultat net consolidé	227 347	182 853
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net		
Écarts de conversion	-183	-210
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	1 752	-2 849
Dont variation de valeur transférée au résultat	-2 370	-3 223
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	19	-116
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 588	-3 175
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	228 935	179 678
Dont part des propriétaires de la société mère	90 835	64 140
Dont participations ne donnant pas le contrôle	138 100	115 538

Les montants du résultat global incluent les impôts afférents.

IV. – Tableau de variation des capitaux propres

(En milliers d'euros.)	Capital et primes liées	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Résultat net part des propriétaires de la société mère	Capitaux propres part des propriétaires de la société mère	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
			Écarts d'évaluation sur actifs financiers DAV	Réserves de conversion				
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2016	85 756	79 626	3 833	1 999	51 490	222 705	80 740	303 445
Affectation du résultat		51 490			-51 490			0
Distribution de résultat de l'entreprise consolidante - part des commandités		-49 922				-49 922	-79 785	-129 707
Distribution de dividendes de l'entreprise consolidante - part des commanditaires		-3 036				-3 036		-3 036
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	-1 468	0	0	-51 490	-52 958	-79 785	-132 743
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			374			374	0	374
Variation de valeur des instruments financiers en résultat net sur cessions			-3 223			-3 223	0	-3 223
Sous-total des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	-2 849	0	0	-2 849	0	-2 849
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence		155		-271		-116		-116
Effet des acquisitions et des cessions de filiales et d'autres changements de périmètre						0		0
Autres variations		-8		-125		-133	-85	-218
Résultat consolidé 2016					67 315	67 315	115 538	182 853
Capitaux propres au 31 décembre 2016	85 756	78 306	984	1 603	67 315	233 964	116 408	350 372
Incidence des changements de méthodes comptables et des corrections d'erreur								
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2017	85 756	78 306	984	1 603	67 315	233 964	116 408	350 372
Affectation du résultat		67 315			-67 315			0

Distribution de résultat de l'entreprise consolidante - part des commandités		-69 801				-69 801	-116 615	-186 416
Distribution de dividendes de l'entreprise consolidante - part des commanditaires		-3 312				-3 312		-3 312
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	-5 798	0	0	-67 315	-73 113	-116 615	-189 728
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			4 146			4 146	-24	4 122
Variation de valeur des instruments financiers en résultat net sur cessions			-2 370			-2 370	0	-2 370
Sous-total des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	1 776	0	0	1 776	-24	1 752
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence		110		-91		19		19
Effet des acquisitions et des cessions de filiales et d'autres changements de périmètre	177 449	51 017	23	-95	1	228 396	14 619	243 014
Autres variations	0	-107	-32	-92	0	-231	0	-231
Résultat consolidé 2016					89 246	89 246	138 100	227 346
Capitaux propres au 31 décembre 2017	263 205	123 529	2 751	1 325	89 247	480 057	152 488	632 545

V. – Tableau des flux de trésorerie nette

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat avant impôts	242 100	192 861
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	7 729	3 620
+/- Dotations nettes aux dépréciations et provisions	1 648	338
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-10 125	-22 389
+/- Perte nette / Gain net des activités d'investissement	-2 454	-3 178
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-3 202	-21 609
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	12 186	-246
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	686 687	92 760
+/- Flux liés aux émissions ou aux rachats des dettes représentées par un titre	-20 947	-7 540
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs	-22 412	19 281
- Impôts sur les sociétés versés	-13 363	-7 604
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	642 151	96 651
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	881 049	267 903
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-50 004	-267 533
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-10 837	-3 474
+/- Flux liés aux variations de périmètre		
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-60 841	-271 007
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-187 354	-132 808
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-187 354	-132 808
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	522 814	-314
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	1 155 668	-136 226
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	881 049	267 903
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-60 841	-271 007
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-187 354	-132 808
Effet de changements de périmètre sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	522 814	-314
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	690 840	827 066

+ Caisse, banques centrales, CCP (hors intérêts courus)	159 703	18 999
+ Comptes (actif et passif) et prêt/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	531 137	808 067
Variation de périmètre		
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	1 846 508	690 840
+ Caisse, banques centrales, CCP (hors intérêts courus)	1 209 401	159 703
+ Comptes (actif et passif) et prêt/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	637 107	531 137
Variation de la trésorerie nette	1 155 668	-136 226

VI. – Annexe

I. - Application du référentiel IFRS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 du Groupe Rothschild Martin Maurel sont présentés conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2017, tel qu'adopté dans l'Union européenne par le règlement CE n°1606/2002.

Ils couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 et sont préparés en milliers d'euros (K€).

Le Groupe applique l'ensemble des normes IAS (International Accounting Standards) / IFRS (International Financial and Reporting Standards) ainsi que leurs interprétations adoptées dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes consolidés.

Principes généraux :

La présente annexe a été établie en tenant compte de l'intelligibilité, de la pertinence, de la fiabilité, de la comparabilité et de la matérialité des informations fournies.

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format des états de synthèse proposé par l'Autorité des normes comptables (ANC), n° 2009-R-04 du 2 juillet 2009.

En application de la recommandation 2013-04 de l'ANC et de l'amendement de la norme IAS 1, l'état du résultat global a été renommé en « Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres », et distingue les éléments recyclables ultérieurement en résultat net d'une part, et les éléments non recyclables ultérieurement en résultat net d'autre part. Le format du tableau de variation des capitaux propres a également été mis à jour en conformité avec la recommandation 2013-04 de l'ANC. Par ailleurs, la notion de « part du Groupe » a été remplacée au profit de la dénomination « propriétaires de la société mère ».

Les données à publier dans le cadre d'IFRS 7 sont présentées dans la section Gestion des risques et de la réglementation prudentielle du rapport annuel.

Nouvelles normes comptables ayant une incidence sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Les nouveaux amendements et interprétations qui sont obligatoires pour les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont considérés comme n'ayant pas d'effet significatif sur le Groupe. Le Groupe n'a pas choisi d'adopter les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union européenne, lorsque l'application au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 était optionnelle.

Compte tenu des amendements et des nouvelles normes comptables émis par l'IASB, de nombreux changements importants interviendront dans le reporting financier du Groupe pour les prochains exercices comptables. Les plus significatifs sont les suivants :

IFRS 9 – Instruments financiers

La norme IFRS 9 Instruments Financiers va remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture. La norme IFRS 9 est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Dans la perspective de l'application de cette norme, le département finance du Groupe a travaillé avec les métiers et les fonctions supports qui seront les plus affectés par les modifications. Pour Rothschild Martin Maurel, les principaux enjeux de la norme IFRS 9 devraient essentiellement porter sur les deux modifications suivantes :

Classements et évaluation

Les actifs financiers seront classés en trois catégories suivant les méthodes d'évaluation appliquées : coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres. Leur classement dépendra des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle économique).

Par défaut, les actifs financiers seront classés en juste valeur par résultat.

Les instruments de dettes (prêts, créances ou titres de dettes) pourront être enregistrés au coût amorti à condition que les flux de trésorerie contractuels représentent uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal (le test SPPI) et que le modèle économique soit principalement d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.

Les instruments de dettes qui réussissent le test SPPI, mais pour lesquels le modèle économique ne repose pas principalement sur la collecte des flux de trésorerie contractuels, seront enregistrés à la juste valeur par capitaux propres (avec des gains ou pertes cumulés reclassés en profit ou perte quand les instruments sont décomptabilisés).

Les instruments de capitaux propres (hors portefeuille de transaction) seront enregistrés à la juste valeur par résultat sauf en cas d'option irrévocable pour une évaluation à la juste valeur par capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat.

La comptabilisation des passifs financiers est en grande partie inchangée et ne devrait pas avoir un impact sur les comptes de Rothschild Martin Maurel.

Implémentation des changements de classification et d'évaluation

Le Groupe a décidé de classer ses actifs sous IFRS 9 lorsqu'il était confronté à un choix, en fonction des modèles économiques existants, selon les principes suivants :

1 Actifs détenus principalement en vue de générer des plus-values : Les actifs détenus principalement en vue de générer des plus-values seront classés à la juste valeur par résultat. Cette classification inclura notamment tous les investissements de l'activité de Capital-investissement et dette privée.

2 Prêts et autres créances : Les prêts et autres créances continueront d'être classés au coût amorti lorsque cela est permis selon IFRS 9.

3 Titres de dette détenus à des fins de liquidité : Certains titres de dette très liquides sont détenus par le département trésorerie pour une longue période. Ces titres pourraient être cédés avant leur maturité, mais ces ventes devraient demeurer exceptionnelles. Le Groupe considère que la détention de ces titres suit un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs pour en percevoir des flux de trésorerie déterminés contractuellement. Ces actifs seront classés au coût amorti selon IFRS 9.

4 Véhicules de titrisation : Selon la norme IAS 39, les placements du Groupe dans des véhicules de titrisation sont classés en tant que titres à revenu fixe disponibles à la vente. Lors de l'application de la norme IFRS 9, le Groupe doit déterminer si les tranches détenues répondent aux critères SPPI. Un point essentiel à considérer est l'existence de tranches présentant un risque de crédit inférieur à celui du portefeuille d'actifs sous-jacents. Celles-ci (généralement les tranches seniors) peuvent être classées au coût amorti. Lorsque tel n'est pas le cas (généralement les tranches juniors), les tranches doivent être classées à la juste valeur par résultat.

5 Parts détenues dans des fonds de placement collectifs : Les parts de fonds de placement collectifs qualifiées de titres à revenu variable disponibles à la vente selon IAS 39 doivent être évaluées à la juste valeur par résultat selon IFRS 9, lorsqu'elles peuvent être rachetées auprès de l'émetteur de l'instrument.

6 Désignation des instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres : Les participations à long terme détenues par le Groupe à des fins stratégiques, seront désignées selon la norme IFRS 9 à la juste valeur par capitaux propres. En effet, les gains et pertes réalisés sur ces participations ne sont pas considérés par la direction comme faisant partie de la performance du Groupe. Actuellement, ce type de participation est classé comme actifs financiers disponibles à la vente.

7 Titres de dette dont le modèle économique prévoit la possibilité de vendre l'actif :

Les titres de dette précédemment détenus en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente seront classés à la juste valeur par capitaux propres s'ils relèvent d'un modèle économique de collecte des flux de trésorerie contractuels et de vente des actifs.

Dépréciation

IFRS 9 modifie le modèle de dépréciation du risque de crédit en passant d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (Expected credit losses « ECL »). Cette nouvelle approche vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues sans attendre un événement objectif de perte avérée. Un large éventail d'informations peut être utilisé pour estimer les ECL, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarios raisonnables.

Implémentation des modèles de dépréciation

En raison du fort niveau de garantie des prêts réalisés par notre activité de Banque privée et gestion d'actifs, l'historique des pertes est très limité et les pertes attendues ne devraient pas être significatives en considérant des scénarios prospectifs raisonnables.

Par conséquent, sur la base des modèles préparés par chaque activité pendant la phase d'implémentation de la norme, les nouvelles modalités de dépréciation devraient se traduire par une faible dotation complémentaire sur les prêts. Une faible dépréciation complémentaire est également attendue sur les créances clients relatives au métier de Conseil financier.

L'objectif du projet d'implémentation d'IFRS 9 durant l'année 2017 était la préparation de la première application en 2018. Bien que nous appliquions IFRS 9 rétrospectivement, nous ne retraiterons pas les informations comparatives. En lieu et place, les ajustements résultant des changements de classification et d'évaluation seront comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture de 2018.

IFRS 15 – Comptabilisation du chiffre d'affaire

La norme IFRS 15 *Comptabilisation du chiffre d'affaires* remplacera les normes et interprétations actuelles relatives à la comptabilisation des produits. Elle sera applicable au 1^{er} janvier 2018 de façon rétrospective.

Rothschild Martin Maurel a réalisé une évaluation de l'impact de la norme IFRS 15. Lors de celle-ci, Rothschild Martin Maurel a estimé que le Conseil financier était le métier pour lequel la norme aurait le plus d'incidence. Une revue de l'ensemble des commissions significatives de ce métier a été réalisée afin de vérifier si certaines d'entre elles auraient été comptabilisées différemment en application d'IFRS 15. Les différences identifiées lors de l'exercice précédent entre la comptabilisation des produits selon la norme IAS 18 et la norme IFRS 15 ne sont pas significatives.

Dans l'éventualité d'une différence comptable liée à l'application d'IFRS 15, Rothschild Martin Maurel prévoit d'appliquer la méthode de l'effet cumulé. Cela signifie que l'ensemble des ajustements précédents l'adoption au 1^{er} janvier 2018 seront comptabilisés dans les capitaux propres d'ouverture, et que les informations comparatives ne seront pas retraitées.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 Contrats de location qui remplacera la norme IAS 17 Contrats de location. En vertu des nouvelles exigences, les preneurs sont tenus de comptabiliser à l'actif un droit d'usage représentant le droit d'utiliser l'actif loué sous-jacent et un passif locatif représentant son obligation d'effectuer des paiements de location. Au compte de résultat, le preneur doit reconnaître séparément la dépréciation du droit d'utilisation de l'actif et les charges d'intérêts sur les passifs locatifs.

Le Groupe a identifié ses baux immobiliers comme étant les principaux contrats impactés par cette nouvelle norme. Ces baux sont présentés dans la note 5.

II. - Principes et méthodes comptables

Date d'arrêté des comptes des sociétés et du Groupe consolidé

La société Rothschild Martin Maurel et ses filiales sont consolidées sur la base d'un arrêté annuel au 31 décembre 2017. Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables au titre de l'exercice 2017.

Consolidation du Groupe RMM dans les comptes de sa société mère

Depuis le 1^{er} avril 2010, Rothschild Martin Maurel et ses filiales sont consolidées dans les états financiers de Rothschild & Co, la maison mère du Groupe Rothschild cotée sur la place de Paris, sur la base d'une contribution calculée en exercice décalé couvrant la période du 1^{er} avril au 31 mars.

Depuis l'opération Cavour intervenue le 8 juin 2012, Rothschild & Co contrôle Rothschild Martin Maurel au travers de ses filiales à près de 100 %.

Le 1^{er} juillet 2017, suite à l'obtention des autorisations nécessaires, la Banque Martin Maurel (BMM) et Rothschild & Cie Banque (RCB) ont été intégrées opérationnellement. Cette intégration s'est traduite par l'apport par BMM de ses activités bancaires à RCB et la fusion de Martin Maurel Gestion (MMG). Ces opérations ont donné naissance à un Groupe opérant sous le nom de Rothschild Martin Maurel (RMM).

Filiales intégrées globalement

Les sociétés sont consolidées par intégration globale lorsque le Groupe en détient le contrôle exclusif. Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financière et opérationnelle afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Coentreprises

Les coentreprises ou sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément au paragraphe 32 de la norme IAS 31 « Information financière relative aux participations dans des coentreprises ».

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (ceci est présumé lorsque le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 % sans dépasser le seuil de 50 %) sur les décisions financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle.

Elles sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les intérêts des participations ne donnant pas le contrôle sont présentés au bilan dans une catégorie distincte des capitaux propres.

La part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat est présenté distinctement dans le compte de résultat.

Les intérêts des participations ne donnant pas le contrôle figurant dans les comptes consolidés sont calculés conformément aux dispositions statutaires applicables aux sociétés en commandite simple sur la base du résultat social de chacune d'entre elles, tenant compte de la quote-part de résultat revenant au travail.

Variation du périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé

Le périmètre de consolidation est décrit dans la note 29 décrivant les sociétés entrantes.

Résumé des jugements et estimations significatifs

Pour préparer des états financiers conformes aux méthodes comptables du Groupe, le management a été conduit à faire des hypothèses et procéder à des estimations qui pourraient affecter la valeur comptable d'éléments d'actif et de passif, de charges et de produits. À chaque arrêté comptable, le Groupe Rothschild Martin Maurel tire ainsi les conclusions de ses expériences passées et de l'ensemble des facteurs pertinents au regard de son activité.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération dans les comptes individuels des sociétés consolidées. À la clôture, les postes libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change ainsi déterminées sont inscrites en écart de conversion. Celui-ci est affecté au compte de résultat dans les comptes consolidés.

D'autre part, dans le cadre de la consolidation, les sociétés du Groupe, dont les actifs et passifs sont exprimés en monnaie étrangère, sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Conformément aux règles comptables applicables à l'ensemble des entités du Groupe Rothschild & Co, les comptes consolidés de Rothschild Martin Maurel sont présentés en utilisant le principe de la conversion périodique. Ainsi les variations des postes du compte de résultat sont converties au taux de change moyen du trimestre auxquelles elles se rapportent, taux représentatif de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates de transactions.

Les différences de change résultant de l'application des principes précités sont imputées en fonds propres et présentées sur une ligne spécifique des capitaux propres.

Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition prévue par la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise nouvellement acquise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des participations ne donnant pas le contrôle. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition.

L'éventuel écart négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés au résultat.

L'écart d'acquisition positif dégagé lors de l'acquisition d'une entreprise est présenté au bilan sur une ligne distincte. Il fait l'objet au minimum d'un test annuel de dépréciation (« impairment ») conformément aux dispositions de la norme IAS 36.

À la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat.

Lors de la perte de contrôle d'une filiale consolidée, la quote-part éventuellement conservée par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur, sa contrepartie transitant par l'état du Résultat global.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Variation du taux de détention

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée de manière exclusive, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêt et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du

Groupe dans une entité restant contrôlée de manière exclusive est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Dès lors qu'elles sont en état d'être utilisées, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable.

Le Groupe Rothschild Martin Maurel ne pratique pas de décomposition de ses immobilisations, cette décomposition n'étant pas matérielle eu égard aux montants et aux types d'actifs concernés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation, qui ont été estimées dans les fourchettes suivantes :

Pour les immeubles, la Banque Rothschild Martin Maurel applique l'approche par composants en retenant les durées d'amortissement suivantes :

- a) Pour le gros-œuvre la durée retenue est de 50 ans.
- b) Pour la toiture sur 30 ans, et les ascenseurs sur 20 ans.

Les autres catégories d'immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité des biens, généralement sur une fourchette allant de 3 à 10 ans

Dépréciation d'actifs

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché font apparaître un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles ou corporelles et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition, ces dernières font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si la valeur nette comptable de l'actif est inférieure à la juste valeur recouvrable, laquelle étant définie comme la plus élevée de la valeur de cession (diminuée des frais de cession) et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée pour un actif pris individuellement (à moins que ledit actif n'engendre pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs) en fonction de méthodes de valorisation jugées pertinentes par le Groupe.

Les indicateurs de perte de valeur définis par le Groupe s'articulent autour de la baisse de grands agrégats financiers (chiffre d'affaires, rentabilité opérationnelle, etc.) adaptés aux spécificités de chaque métier du Groupe.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

A chaque clôture, le Groupe apprécie les éléments indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement est susceptible d'avoir diminué ou même disparu. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable est déterminée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de la valeur recouvrable. La valeur comptable ainsi augmentée ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été enregistrée antérieurement. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée en résultat, sauf si l'actif est enregistré à son montant réévalué, auquel cas la reprise est traitée comme une réévaluation positive. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif (ou de l'ensemble d'actifs) soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre l'ensemble des actifs financiers à la juste valeur par résultat tels que définis au paragraphe 9 de la norme IAS 39.

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêt et portés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments à la juste valeur par résultat ».

Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur retenue pour évaluer un instrument financier est en premier lieu le prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif. En l'absence de marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

Les méthodes adoptées pour déterminer la juste valeur de chaque actif ou passif financier sont les suivantes :

- Caisses et banques centrales, prêts et créances consentis aux banques et à la clientèle, ainsi que les dépôts effectués par celles-ci : ces actifs/passifs ayant une durée de vie courte, leur juste valeur est considérée comme équivalente à leur valeur nette comptable.
- Instruments financiers :
La juste valeur des participations cotées sur des marchés actifs est basée sur les cours acheteurs à la clôture. En l'absence de cotation ou de taux disponibles sur un marché actif, les justes valeurs sont déterminées par des techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, utilisant des paramètres basés sur des conditions de marché existant à la date d'arrêt. Les titres de participation pour lesquels le Groupe ne met pas en œuvre des techniques d'évaluation du fait du caractère non significatif de leur valorisation restent évalués à leur coût d'acquisition.
- Autres actifs et autres passifs : leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. Par défaut, ce sont les actifs financiers qui ne sont classés ni comme des prêts et créances, ni comme des actifs financiers évalués en juste valeur par contrepartie du compte de résultat.

Ces actifs financiers sont inscrits au bilan dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente », et réévalués à leur juste valeur en date d'arrêt. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres dans la rubrique « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » jusqu'à ce que ces actifs soient cédés.

En cas de baisse significative ou prolongée de la juste valeur des instruments financiers en deçà de leur coût d'acquisition, le Groupe peut être amené à enregistrer une dépréciation. Le Groupe estime que c'est notamment le cas pour les instruments de capitaux propres qui présentent à la date de clôture des pertes latentes supérieures à 40 % de leur coût d'acquisition ainsi que pour ceux en situation de perte latente pendant une période continue de 5 ans.

La perte cumulée est alors sortie des capitaux propres et comptabilisée dans l'état du Résultat global. Pour les instruments de capitaux propres, les dépréciations ont un caractère irréversible, les améliorations ultérieures de la juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti selon la méthode du TIE, les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des primes et décotes.

Des dépréciations sont constituées sur les crédits dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation survenue postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif.

Ces événements génèrent des pertes avérées sur le montant des flux de trésorerie futurs estimés des prêts et la mesure de cet impact est fiable.

Au niveau individuel, la dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des valeurs jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties, etc.). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique

« Coût du risque ». Toute amélioration postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ».

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, comme l'impose la norme IAS 39 qui s'appuie sur des indicateurs de risque fondé sur une expertise historique, ajustée si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Opérations de Crédit Bail

Les opérations de location sont qualifiées d'opération de location financement lorsqu'elles ont pour effet de transférer au locataire la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien loué. A défaut, elles sont qualifiées de location simple.

Les opérations de location financement sont enregistrées au bilan pour un montant correspondant à la valeur actualisée des taux d'intérêt implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie. Les intérêts compris dans les loyers sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « intérêts et produits assimilés » ;

Impôts courants et différés (actifs et passifs)

La rubrique d'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant sur les bénéficiaires et les variations d'impôts différés. En application de la norme IAS 12, un impôt différé, déterminé selon la méthode du report variable en fonction du dernier taux d'impôt connu à la date de clôture, est comptabilisé sur :

- les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales ;
- les retraitements de consolidation à l'exception, notamment, des écarts d'acquisition non déductibles.

Un actif d'impôt différé correspondant au report en avant de déficits fiscaux est comptabilisé en tenant compte de ses perspectives de récupération.

Conformément à la norme précitée, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Engagements des indemnités de fin de carrière

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrières, deux systèmes co-existent cette année, ils seront harmonisés en 2018. La Banque Rothschild Martin Maurel verse aux employés partant en retraite une indemnité calculée en fonction du salaire et de l'ancienneté dans la Banque.

La Banque, concernant les employés ex Martin Maurel, a souscrit un contrat d'assurance sur ce risque, elle verse à cet effet des primes dont le montant total est égal à son engagement actualisé.

Dans le cadre des réformes légales sur les régimes de retraites, les charges sociales patronales sur ce régime sont entièrement provisionnées.

La Banque, concernant les employés ex Rothschild & Cie Banque, a souscrit un contrat d'assurance en décembre 1995 auprès de la Mondiale dans le cadre du régime des Indemnités de Fin de Carrière. Ce contrat est aujourd'hui géré par Arial Assurances.

Le calcul des IFC est effectué par un expert indépendant ; la banque verse à cet effet des primes dont le montant total est égal à son engagement actualisé.

Engagements de retraites

Le Groupe dispose de régimes à cotisations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu à aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime

dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et durant les exercices précédents.

Concernant les régimes à cotisations définies, une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Ainsi, les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles.

Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle incluent les dettes à vue (comptes ordinaires et comptes à régime spécial), les dettes à terme (clientèle financière et non financière), et les titres donnés en pension.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe enregistre une provision au passif, dès lors qu'il a une obligation actuelle, juridique ou implicite envers un tiers et qu'il est probable ou certain que celle-ci entraînera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commission sur prestations de service en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions sont enregistrées pour l'essentiel, selon les critères suivants :

- La date d'exigibilité ;
- La date d'encaissement ;
- Les dispositions contractuelles des mandats ;
- Les commissions qui rémunèrent un service continu, sont établies prorata temporis sur la durée de la prestation rendue, celles qui concernent les commissions et frais liés à l'octroi des crédits sont traitées conformément à la norme IAS 18.

Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Les gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat naissent des variations de juste valeur, des plus ou moins-values de cession, des dividendes des actifs financiers détenus à des fins de transaction ou des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les produits et charges d'intérêts sur ces mêmes instruments sont présentés, quant à eux, dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts ».

Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente recouvrent les plus ou moins-values de cession, dividendes et dépréciations des actifs financiers que le Groupe a désignés comme disponibles à la vente. Les produits et charges d'intérêts sur ces mêmes instruments sont présentés, dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts ».

Coût du risque

La charge nette de l'exercice, au titre des risques de non-recouvrement, est comprise dans la ligne « Coût du risque ».

Le contenu de la rubrique coût du risque comprend les dotations, reprises et pertes liées aux éléments suivants :

- Litiges avec la clientèle des activités de conseil en fusion-acquisition et gestion d'actifs, enregistrés sur la ligne « Provisions » du bilan consolidé.
- Les créances irrécupérables non couvertes par des provisions, par des dotations aux comptes de provisions, diminuées des reprises devenues sans objet (par suite de l'amélioration constatée dans la situation des débiteurs) et des récupérations sur créances antérieurement amorties.

Le calcul des provisions s'effectue dans le respect du règlement de l'ANC 2014-07. Les reprises de provisions dues à l'effet actuariel sont enregistrées en intérêts.

Gains ou pertes nets sur autres actifs

Ce poste comprend les charges et produits nets sur cessions d'actifs corporels et incorporels affectés à l'exploitation de l'établissement, ainsi que sur les titres de participation consolidés, incluant la réévaluation de la quote-part d'intérêts résiduels détenus.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôt courant est déterminée sur la base des bénéfices imposables de chaque entité fiscale consolidée. Les sociétés du Groupe qui sont fiscalement transparentes ne sont assujetties à l'impôt sur les sociétés qu'à hauteur de la quote-part de résultat revenant aux associés commanditaires.

Les impôts courants et différés sont comptabilisés en charges ou en produits d'impôts dans la rubrique « Impôts sur les bénéfices » du compte de résultat consolidé.

Information sectorielle

En conformité avec la norme IFRS 8, le Groupe retient la distinction entre trois activités exercées au sein du Groupe : conseil en ingénierie financière et banque de financement, banque privée et gestion d'actifs et capital investissement. Les résultats sectoriels sont présentés en tenant compte de l'effet des transactions internes au Groupe.

La répartition des actifs par secteurs d'activités et par secteurs géographiques ne faisant pas partie des informations remontées régulièrement à la Direction générale, l'information sectorielle publiée ne concerne que les éléments relatifs au compte de résultat.

Faits marquants**Regroupement avec la banque Martin Maurel**

Le projet de rapprochement entre Rothschild & Co et la Compagnie Financière Martin Maurel, société mère de la Banque Martin Maurel, annoncé en juin 2016, a été concrétisé le 2 janvier 2017 par la fusion effective des deux holdings.

Le 1^{er} juillet 2017, suite à l'obtention des autorisations nécessaires, la Banque Martin Maurel et Rothschild & Cie Banque ont été intégrées opérationnellement. Cette intégration s'est traduite par l'apport par BMM de ses activités bancaires et connexes à RCB et la fusion de l'activité de gestion privée de Martin Maurel Gestion (MMG). Ces opérations ont donné naissance à un Groupe opérant sous le nom de Rothschild Martin Maurel. Cette opération est décrite dans la note 27 des annexes aux comptes consolidés.

Environnement Macro-économique

Selon le Fonds Monétaire International, la croissance mondiale s'établirait à +3,7 % en 2017 contre +3,2 % en 2016.

L'accélération de l'activité a été particulièrement remarquable en zone euro (+2,5 %, plus haut niveau depuis 10 ans) affichant ainsi un taux de croissance annuel supérieur à celui des États-Unis (+2,3 %). L'Allemagne affiche un taux de croissance de +2,2 % (+1,9 % en 2016).

Le Japon a redémarré (+1,8 % après +1,0 % en 2016).

La Chine est restée sur un rythme d'activité élevé (+ 6,9 %), tout comme l'Inde (+6,7 %). Le Brésil s'est redressé (+1,1 % après -3,5 % en 2016) ainsi que la Russie (+1,8 % après -0,2 % en 2016).

En France, la reprise a été sensible : +1,9 %, plus haut niveau connu depuis 6 ans (+1,2 % en 2016). L'économie a profité d'une accélération de l'investissement (entreprises +4,3 %, ménages +5,1 %), les dépenses de consommation ont progressé de 1,3 %. Les secteurs de la construction, de l'agriculture et du tourisme se sont montrés particulièrement dynamiques. Le déficit commercial reste néanmoins élevé (-62,3 milliards d'euros).

Les prix à la consommation ont augmenté de 1,2 % sur un an en glissement annuel et de 1 % en moyenne.

Le taux de chômage a sensiblement baissé au cours de l'année pour s'établir en France métropolitaine à 8,6 % de la population active fin 2017 (contre 10 % fin 2016), niveau le plus bas depuis le premier trimestre 2009, selon l'Insee. En incluant les départements d'Outre-mer il a aussi reculé, s'établissant à 8,9 %. Selon les normes du Bureau International du

travail (BIT) le nombre de chômeurs s'élevait à 2,502 millions en France métropolitaine au dernier trimestre, en baisse sur un an de 298 000 unités.

A la fin de l'année 2017 la dette publique devrait atteindre environ 98 % du PIB contre 96,3 % fin 2016. Le déficit public, qui agrège les comptes de l'Etat, des collectivités locales et des administrations de sécurité sociale, s'établirait à 2,8 % du PIB, après 3,4 % en 2016.

Les politiques monétaires menées par les banques centrales des grands pays développés sont restées extrêmement accommodantes tout au long de l'année, même si la Réserve Fédérale américaine a amorcé une remontée de ses taux directeurs en procédant à trois relèvements de taux dans l'année, de 0,25 % chacun (taux « Fed funds » à 1,5 % fin 2017).

La Banque Centrale Européenne a maintenu ses taux sur des niveaux extrêmement bas tout au long de l'année (taux de dépôt à -0,40 %, taux central à 0 %, taux d'emprunt à 0,25 %) mais a annoncé une réduction progressive de ses injections de liquidités par rachat de titres de créances sur le marché, de 60 milliards d'euros à 30 milliards d'euros à partir de janvier 2018 jusqu'en septembre 2018.

Le taux Eonia s'est affiché en moyenne à -0,355 % en 2017 et le taux Euribor à -0,329 %.

Le taux de l'emprunt d'Etat français à 10 ans atteignait 0,77 % fin 2017, contre 0,69 % fin 2016.

Sur le marché des changes, l'euro s'est sensiblement apprécié contre le dollar : 1,2005 fin 2017 contre 1,0517 fin 2016, soit +14 %.

Le prix du baril de pétrole « brent » a rebondi : il a valu en moyenne 54,75 \$ en 2017 contre 45,06 \$ en 2016 et atteignait un niveau de 66,87 \$ fin 2017.

Les bourses actions se sont appréciées dans le sillage de l'amélioration de la situation économique mondiale.

En 2017, en France, l'indice CAC 40 progresse de +9,3 % (+4,90 % en 2016), l'indice allemand XETRA Dax de +12,5 % (contre +6,9 % en 2016).

Aux Etats-Unis, l'indice SP500 s'apprécie de +19,4 % en monnaie locale, mais de seulement +5,25 % en euros. Au Japon l'indice Nikkei 225 affiche +19,1 % (+9,09 % en euros).

L'indice chinois Shanghai composite progresse de 6,6 % (-0,18 % en euros), l'indice MSCI Asie hors Japon progresse de 33,4 % (+19,25 % en euros). l'indice MSCI des marchés émergents de 34,3 % (+20,15 % en euros).

Conseil Financier

Rothschild & Cie a confirmé en 2017 sa position de leader dans le palmarès des banques d'affaires en France.

Avec près de deux fois plus de transactions que son concurrent le plus proche, Rothschild & Cie a dominé le marché français du conseil financier en se classant premier en nombre d'opérations de M&A annoncées et complétées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 impliquant au moins un acteur français ; premier du classement en valeur créditée pour les opérations complétées et second pour les opérations annoncées. Elle est intervenue dans les principales transactions de l'année et notamment sur la cession de Faiveley au groupe américain Wabtec par voie d'offre publique, l'opération de rapprochement entre Zodiac Aerospace et Safran, l'acquisition d'Havas par Vivendi, la recapitalisation d'Areva Newco auprès du groupe MHI, la simplification des structures du groupe Christian Dior, ou encore le rapprochement entre Siemens et Alstom Transport.

En Private Equity, Rothschild & Cie est intervenue sur des secteurs d'activité très diversifiés en conseillant l'acquisition des activités identité et sécurité de Safran, d'Unither Pharmaceuticals, la cession de GE Money Bank, Winoa, Chryso ou encore l'acquisition de Kiloutou.

Rothschild & Cie a par ailleurs confirmé sa place de leader en Restructuring Advisory en France et en Europe en se classant premier en nombre d'opérations sur chacun de ces marchés. Elle est intervenue sur des opérations de grande envergure comme CGG, Frans Bonhomme et Groupe Flo en France ou Fesco et Mechel en Europe de l'Est.

Dans ce contexte, Rothschild & Cie a réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 12 % par rapport à 2016 et devrait continuer à jouer un rôle clef sur les marchés de conseil financier en 2018.

Banque Privée et Gestion d'actifs

L'exercice 2017 a été marqué par le rapprochement des activités de gestion d'actifs de Rothschild & Cie Gestion (RCG) et Martin Maurel Gestion (MMG), au sein de Rothschild Asset Management SCS (RAM). Ce rapprochement est intervenu le 1^{er} juillet 2017, à l'issue d'un processus en plusieurs étapes : fusion-absorption de RCG par MMG ; apport des actifs et passifs de l'activité de gestion de MMG/RCG à RAM ; détournement du bilan de MMG post fusion (identification des actifs et passifs) correspondant à l'activité de gestion ; apport à la nouvelle entité constituée RAM.

Les sociétés MMG/RCG n'ont plus comporté d'activité de gestion d'actifs après cette date. Les noms commerciaux de RAM sont Rothschild Asset Management pour l'international et Rothschild Martin Maurel Asset Management pour la France.

Par la suite, en juillet 2017 RAM a exercé son option de rachat des titres des actionnaires minoritaires de sa filiale Rothschild HDF Investment Solutions (« RHIS »). Une fusion absorption de RHIS par RAM a été réalisée au 31 décembre 2017.

En termes d'évolution de périmètre, les comptes de clients particuliers en gestion sous mandat ou en réception transmission d'ordres ainsi que les activités de courtage en assurance et mandat d'arbitrage dans le cadre des assurances vie en unités de compte de ex RCG, ex MMG et ex RHIS ont été transférées à la banque Rothschild Martin Maurel (« RMM »). RAM n'a plus que des clients professionnels par nature ou sur option en gestion sous mandat.

La société Rothschild Asset Management a fait l'objet d'un agrément initial de l'AMF le 6 juin 2017 avec le numéro d'agrément GP-1700014. Son programme d'activité a été mis à jour sans extension d'agrément en décembre 2017.

Au cours de ce premier exercice, les fonds de notre gamme ont affiché des performances satisfaisantes, pour la plupart en avance sur leurs indices de référence. Ces bons résultats ont permis à la société de percevoir des commissions de surperformance significatives.

D'un point de vue commercial, la collecte brute externe a été particulièrement soutenue, avec plus de 3,5 milliards d'euros collectés sur l'exercice, répartis sur la clientèle institutionnelle française (1 052 M€), les distributeurs français (1 038 M€) et internationaux (1 414 M€). En net, la collecte est tout juste positive (+21 M€) en raison de décollecte importante de la part de clients institutionnels. Le mix produits s'est avéré toutefois favorable avec une forte collecte sur des produits ouverts à marges élevées et une décollecte importante sur des fonds et mandats dédiés à marge réduite.

Rothschild Asset Management a réalisé en 2017 son premier chiffre d'affaires pour un montant de 69 170 343 € et obtenu un résultat de 12 154 033 €.

La société Rothschild Assurance & Courtage (ci-après « la Société ») est spécialisée dans le courtage de produits d'assurance vie et de capitalisation.

La collecte nette de primes de Rothschild Assurance & Courtage (primes brutes versées diminuées des éventuels rachats, transferts ou dénouements par décès) s'est élevée à 157,48 millions d'euros en 2017, soit une hausse de 21,2 % par rapport à 2016. Ceci s'explique par une hausse des souscriptions nouvelles, accompagnée de versements complémentaires et de transferts de contrats en provenance de l'extérieur.

Le marché français de l'assurance vie a connu en 2017 une baisse des primes brutes collectées, à 131,5 milliards d'euros contre 134,7 milliards d'euros en 2016 ; la collecte nette s'est élevée à 7,2 milliards d'euros, contre une collecte nette de 16,8 milliards d'euros en 2016,

La collecte a été de 28 % en unités de compte et de 72 % en fonds en euros.

Les rendements de l'assurance vie sont restés attractifs par rapport aux placements monétaires à court terme. Les fonds en euros des compagnies ont toutefois connu une baisse d'environ 0,3 % en moyenne de leurs taux de rendement pour 2017. L'encours des contrats d'assurance-vie (provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéfices) s'élève à 1 676 milliards d'euros à fin 2016, soit une hausse de 3 %.

Le chiffre d'affaires de la Société s'établit à 9 429 803 €, chiffre d'affaires en progression de près de 11 % par rapport à 2016. Les encours sont en progression de 10,2 % par rapport à 2016 (à 3,877 milliards d'euros), résultat d'un effet marché positif et d'une collecte nette positive. Le résultat de l'exercice s'établit quant à lui à 4 583 825 €. Les charges d'exploitation sont en hausse de 311 419 €, du fait notamment d'une hausse du poste des commissions de courtage versées par Rothschild Assurance & Courtage à Rothschild Martin Maurel. .

Pour 2018, Rothschild Assurance et & Courtage va poursuivre ses développements informatiques et ses efforts de qualité des prestations fournies.

Evénements postérieurs à la clôture

Le 3 janvier 2018, le Groupe a acquis 4 049 actions supplémentaires d'une filiale monégasque, Martin Maurel Sella Banque Privée SAM. Les actions ont été achetées en numéraire pour un montant s'élevant à 13,95 millions d'euros. Le Groupe contrôle ainsi désormais 100 % de cette filiale.

III. - Informations relatives au Bilan Consolidé

1. – Caisses, Banques Centrales

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Caisse	3 397	599
Banques centrales	1 206 004	159 104
Total	1 209 401	159 703

La fusion avec BMM a contribué pour 334 millions d'euros aux caisses et banques centrales (note 27).

2. – Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Actions et titres à revenu variable	1 798	0
Prêts à la clientèle	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	1 798	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	5 912
Actions et titres à revenu variable	5 003	9 995
Portefeuille de transaction	5 003	15 907
Instruments dérivés de transaction actifs (cf. note 2)	2 965	4 333
Total	9 766	20 240

Passifs financiers

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Instruments dérivés de transaction passifs	2 812	4 302
Total	2 812	4 302

Dérivés

Dérivés de transaction

(En milliers d'euros.)	31/12/2017			31/12/2016		
	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments fermes de taux d'intérêt	13 500	33	-28	0	0	0
Instruments conditionnels de taux d'intérêt	9 755	178	-149	0	0	0
Instruments fermes de change	264 471	2 754	-2 635	321 485	4 333	-4 302
Instruments conditionnels de change	0	0	0	0	0	0
Total	287 726	2 965	-2 812	321 485	4 333	-4 302

Des transactions sont réalisées sur des produits dérivés à des fins de spéculation ou de couverture. Le traitement comptable des opérations de couverture dépend de leur nature et du fait que la couverture puisse être qualifiée comme telle comptablement. Les transactions du Groupe, sauf celles sur les dérivés de taux d'intérêt, qui ne sont pas qualifiées comptablement comme de la couverture, ont néanmoins pour objectif de réduire le risque de marché en couvrant les expositions comprises ou non dans le portefeuille de transaction.

Dérivés de couverture

(En milliers d'euros.)	31/12/2017			31/12/2016		
	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments fermes de taux d'intérêt	137 000	0	-6 595	0	0	0
Total	137 000	0	-6 595	0	0	0

Les dérivés de couverture du Groupe sont uniquement des couvertures de juste valeur. Ces couvertures se matérialisent par des swaps de taux d'intérêt mis en place afin de se couvrir contre les variations de juste valeur des prêts à taux fixe. Il n'y a pas de charge ou de produit comptabilisé au compte de résultat résultant de l'inefficacité des couvertures de juste valeur.

3. – Actifs financiers disponibles à la vente

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Effets publics et valeurs assimilées	25 237	100 101
Obligations et autres titres à revenu fixe	800 581	269 145
Intérêts courus	32	0
Total des titres à revenu fixe	825 850	369 246
Dont dépréciations	0	0
Total des titres à revenu variable	223 051	3 737
Dont dépréciations	0	0
Total	1 048 901	372 983

Mouvements sur actifs financiers disponibles à la vente

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Au 1 ^{er} janvier	372 983	76 851
Acquisitions	656 234	398 356
Acquisition d'une filiale	721 194	0
Cessions/remboursements	-675 332	-102 983
Gains/(pertes) sur variation de juste valeur, enregistrés en capitaux propres	1 230	374
Pertes de valeur enregistrées au compte de résultat	251	0
Écarts de conversion	-27 659	385
À la clôture	1 048 901	372 983

4. – Prêts et créances sur les établissements de crédit

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
A vue		
Comptes ordinaires	283 575	171 127
Titres reçus en pension	381 672	4 743
A terme		
Prêts à terme	53 587	0
Titres reçus en pension	0	350 041

Total	718 834	525 911
Intérêts courus	7	0
Prêts et créances sur les établissements de crédits - Brut	718 841	525 911
Total net	718 841	525 911

5. – Prêts et créances sur la clientèle

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Comptes ordinaires débiteurs	171 264	9 535
Crédits Lombard	795 951	297 302
Crédits hypothécaires	412 297	0
Autres crédits à la clientèle	233 296	1 993
Total	1 612 808	308 830
Intérêts courus	11 360	718
Prêts et créances sur la clientèle - Brut	1 624 168	309 548
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-31 774	-1
Total	1 592 394	309 547

Au 31 décembre 2017, la valeur actuelle des actifs donnés en crédit bail s'élève à 18 241 K€

6. – Comptes de régularisation et actifs divers

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts et cautionnements	18 280	17 400
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	60 382	10 651
Clients et comptes rattachés	156 216	136 348
Comptes de régularisation et actifs divers liés à des actifs financiers	234 878	164 399
Charges constatées d'avance	4 528	1 536
Impôts et taxes	11 154	9 276
Autres débiteurs	18 646	2 214
Comptes de régularisation et actifs divers liés à des actifs non financiers	34 328	13 026
Total	269 206	177 425

Les autres actifs financiers comprennent principalement les commissions à recevoir de la clientèle non financière, les créances sur les brokers/intermédiaires lors de l'achat/vente de titres, ainsi que les dépôts et cautionnements liés à la garantie des dépôts auprès de la Banque de France.

Dépréciations

(En milliers d'euros.)	01/01/2017	Dotations	Reprises	Passage en perte	Acquisition d'une filiale	Différences de change et autres variations	31/12/2017
Prêts et créances sur la clientèle	-1	-12 794	10 560	1 385	-31 107	183	-31 774
Actifs financiers disponibles à la vente	0	16	0	0	-1	-15	0
Autres actifs	-2 555	-632	65	0	0	0	-3 122
Total	-2 556	-13 410	10 625	1 385	-31 108	168	-34 896

7. – Participations dans les entreprises mises en équivalence

Ce poste correspond à la valeur des participations consolidées par mise en équivalence, actualisée de la quote-part de résultat et de la variation des capitaux propres de la période revenant au Groupe. Les variations de l'exercice sont présentées dans un tableau unique récapitulant l'impact de tous les retraitements IFRS et les mouvements de la période courante.

(En milliers d'euros.)	NMR Europe	Rothschild Europe BV	Rothschild Europe SNC	Sélection 1818	Funds Selection	Total
Au 31 décembre 2015	4 095	36 447	596	13 024		54 162
Dont survaleurs	0	0	0	6 818		6 818
Dont dépréciation des survaleurs						
Résultat exercice 2016 (quote-part de résultat)	3 296	19 440	-347	0		22 389
Variation de périmètre de consolidation				-13 024		-13 024
Augmentation/réduction du capital social						0
Variation de l'écart de conversion	-521	250	0	0		-271
Distribution de résultats	0	-14 366	-524	0		-14 890
Autres retraitements	0	155	0	0		155
Au 31 décembre 2016	6 870	41 926	-275	0		48 521
Dont survaleurs	0	0	0	0		0
Résultat exercice 2017 (quote-part de résultat)	658	9 463	-140	0	0	9 981
Variation de périmètre de consolidation					596	596
Augmentation/réduction du capital social						0
Variation de l'écart de conversion	-234	143	0	0	0	-91
Distribution de résultats	-2 724	-15 440	0	0	0	-18 164
Autres retraitements	0	99	0	0		99
Au 31 décembre 2017	4 570	36 191	-415	0	596	40 942
Dont survaleurs	0	0	0	0		0

Sélection 1818 a été cédée pendant l'exercice 2016 et Fund selection a été acquise en décembre 2017.

Les principaux agrégats des sociétés mises en équivalence sont les suivants :

(En milliers d'euros.)	Total Bilan	Produit net bancaire	Résultat net
Rothschild Europe BV (consolidée)	162 646	164 175	19 215
Rothschild Europe SNC	285	209	-280
NMR Europe	18 297	15 597	1 316
Funds Selection	3 434	1 373	501
Total	184 662	181 354	20 752

8. – Immobilisations Corporelles

(En milliers d'euros.)	01/01/2017	Acquisitions	Cessions	Acquisitions des filiales	31/12/2017
Agencements, installations	20 798	5 866	-996	94 437	120 105
Matériel informatique et micro informatique	2 628	79	-525	1 737	3 919
Matériel et mobilier de bureau	5 115	264	-10	79	5 448
Matériel de transport	3 469	800	-1 268	3 780	6 781
Acomptes sur immobilisations	0	538	-140	158	556
Autres immobilisations corporelles	65	0	-46	0	19
Immobilisations en cours		2 706		2	2 708
Valeur brute des immobilisations corporelles	32 075	7 547	-2 985	100 191	136 828

Amortissements

(En milliers d'euros.)	01/01/2017	Dotations	Reprises	Reprises	31/12/2017
Agencements, installations	-17 210	-2 073	818	-26 335	-44 800
Matériel informatique et micro informatique	-1 589	-473	518	-1 582	-3 126
Matériel et mobilier de bureau	-4 512	-133	10	-73	-4 708
Matériel de transport	-1 426	-794	1 021	-2 952	-4 151
Acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0
Total amortissements	-24 737	-3 473	2 367	-30 942	-56 785
Valeur nette des immobilisations corporelles	7 338	4 074	-618	69 249	80 042

9. – Immobilisations Incorporelles

(En milliers d'euros.)	01/01/2017	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Acquisitions des filiales	31/12/2017
Logiciels					
Valeur brute	10 474	1 059	-64	8 029	19 498
Amortissements	-10 186	-933	49	-6 767	-17 837
Valeur nette	288	126	-15	1 262	1 661
Autres immobilisations incorporelles					
Valeur nette	4 447	0	-2 094	227	2 580
Amortissements	-3 143	-914	0	3 199	-858
Valeur nette	1 304	-914	-2 094	3 426	1 722
Valeur nette des immobilisations incorporelles	1 592	-788	-2 109	4 688	3 383

10. – Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe correspondent principalement aux fonds de commerce de SOGIP Gestion, SOGIP Banque et de la Financière Rembrandt, reclassés en écart d'acquisition au 31 décembre 2001.

Il n'existe pas, au 31 décembre 2017, d'indication qui porterait à nécessiter une dépréciation des écarts d'acquisition comptabilisés au bilan du Groupe.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence ne figurent pas en écart d'acquisition, mais sont inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

Etat de variation des écarts d'acquisition

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Valeur nette comptable en début de période	44 269	44 269
Acquisitions	0	0
Cessions	0	0
Valeur nette comptable en fin de période	44 269	44 269
Dont		
Valeur brute comptable	44 560	44 560
Cumul des amortissements enregistrés avant le passage aux IFRS	-291	-291

11. – Dettes envers les établissements de crédit

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
A vue		
Comptes ordinaires	32 865	10 681
A terme		
Emprunts à terme	52 114	0
Dettes envers les établissements de crédit	84 979	10 681
Intérêts courus	289	194
Total	85 268	10 875

La fusion avec BMM a contribué pour 67 millions d'euros aux dettes envers les établissements de crédit (note 27).

12. – Dettes envers la clientèle

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
A vue		
Comptes ordinaires créditeurs		
Comptes ordinaires	3 252 361	836 728
Comptes à régime spécial		
Comptes PEA	137 049	30 824
Comptes sur livret	242 258	61
Autres sommes dues		
Titres donnés en pension	79 140	50 001
Dettes rattachées	631	0
A terme		
Dettes rattachées	0	0
Comptes à terme de la clientèle non financière	152 217	33 204
Titres donnés en pension	0	0
Dettes envers la clientèle	3 863 656	950 818
Intérêts courus	1 226	162
Total	3 864 882	950 980

13. – Dettes représentées par un titre

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission	95 331	116 278
Titres de créances négociables	95 253	116 200
Bons de caisse	78	78
Total	95 331	116 278

14. – Comptes de régularisation et passifs divers

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts et cautionnements	6 889	16 595
Comptes de règlement des créiteurs sur opérations sur titres	80 367	30 712
Fournisseurs et comptes rattachés	6 479	7 632
Comptes de régularisation et passifs divers liés à des passifs financiers	93 735	54 939
Produits constatés d'avance	4 228	1 336
Charges à payer au personnel	84 361	69 555
Dettes fiscales et sociales	22 682	19 995

Autres créditeurs	107 196	80 704
Comptes de régularisation et passifs divers liés à des passifs non financiers	218 467	171 590
Total	312 202	226 529

15. – Provisions

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
En début de période dont :		
Provisions pour litiges	994	3 415
Médailles du travail	1 402	1 906
Total en début de période	2 396	5 321
Dotations aux provisions de l'exercice	-329	355
Reprises de provisions utilisées au cours de l'exercice	-674	-2 518
Reprises de provisions non utilisées	-532	-762
Variation de périmètre	7 570	-
Total des provisions constituées au cours de l'exercice	6 035	-2 925
Total en fin de période	8 431	2 396
Dont :		
Provisions pour litiges	6 109	994
Médailles du travail	1 654	1 402
Autres provisions	668	-

IV. - Informations relatives au Compte de résultat consolidé

16. – Marge d'intérêts

Intérêts et produits assimilés

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit	2 392	975
Produits d'intérêts sur opérations avec la clientèle	39 996	3 218
Produits d'intérêts sur instruments financiers disponibles à la vente	6 088	-
Produits d'intérêts sur dérivés	81	815
Produits d'intérêts sur autres actifs financiers	66	-
Total	48 623	5 008

Intérêts et charges assimilées

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Charges d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit	-4 368	-542
Produits d'intérêts négatifs sur opérations avec les établissements de crédit	-556	-2 137
Charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle	-10 826	-223
Charges d'intérêts sur dettes représentées par un titre	-195	-371
Charges d'intérêts sur dérivés	-3 066	-814
Charges d'intérêts sur autres passifs financiers	-1 192	-1 958
Total	-20 203	-6 045

17. – Commissions

(En milliers d'euros.)	Produits	Charges	Produits	Charges
	31/12/2017	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2016
Opérations avec les établissements de crédit	0	0	0	0
Emission	0	0	0	0
Commissions sur prestations de conseil et de services				
Ingénierie financière (Global Finance Advisory)	343 425	-38 667	307 908	-34 266
Conseil & Assistance (CMS, Family Office)	7 433	-1 220	7 718	-1 295
Commissions sur gestion d'actifs et activité de portefeuille				
Gestion d'actifs (y compris surperformance)	188 418	-36 318	121 083	-23 854
Transmission d'ordres	32 842	-3 786	17 241	-258
Conservation	15 489		3 805	-52
Autres commissions sur titres	9 038	-4 325	2 281	-3 151
Commissions sur opérations de crédit				
Commissions sur comptes de la clientèle	7 435	-6	612	0
Gestion des moyens de paiement	2 202	0	99	0
Autres				
Autres commissions	7 191	-2 502	7 854	-656
Total	613 473	-86 824	468 601	-63 532

18. – Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Titres à revenu fixe	-95	-91
Titres à revenu variable	0	0
Gains ou pertes sur opérations de change et d'arbitrage	4 714	3 566
Total	4 619	3 475

Les gains/pertes sur les titres à revenu fixe sont relatifs aux intérêts sur titres de créances négociables.

19. – Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Plus et moins values nettes sur actifs financiers disponibles à la vente	2 370	3 147
Reprise de dépréciations	0	0
Dépréciations	0	0
Dividendes sur actifs financiers disponibles à la vente	115	565
Total	2 485	3 712

20. – Produits des autres activités

Les produits des autres activités sont composés principalement de produits provenant de notre activité de conseil financier pour 5 604 K€ en 2017 contre 1 265 K€ en 2016.

21. – Frais de personnel

Frais de Personnel

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et charges sur rémunération	184 328	133 350
Participation des salariés et charges assimilées	13 066	11 274
Provisions nettes de reprises	6	2
Autres charges de personnel	7 005	6 447
Total	204 405	151 073

Effectif moyen

	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	31/12/2017			31/12/2016		
Cadres	510	371	881	341	220	561
Non cadres	79	162	241	30	54	84
Total	589	533	1 122	371	274	645

Rémunérations des Organes de Direction et de Gestion

Le montant global des rémunérations allouées aux gérants non associés au titre de leur mandat s'élève à : 208 k€.

Le montant global des avances et crédits accordés aux associés commandités et aux gérants non associés s'élève à : 4 312 k€.

Le montant des engagements pris pour le compte de ces personnes au titre d'une quelconque garantie s'élève à : 2 206 k€.

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres du Conseil de Surveillance et d'Orientation Stratégique.

Divers

La banque n'a pas d'engagement 2017 auprès de la Caisse Retraite pour le Personnel de Banques.

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels le groupe et les salariés versent régulièrement des cotisations. Celles-ci sont comptabilisées sur l'exercice au titre duquel elles sont dues.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrières, deux systèmes co-existent cette année, ils seront harmonisés en 2018.

La Banque Rothschild Martin Maurel verse aux employés partant en retraite une indemnité calculée en fonction du salaire et de l'ancienneté dans la Banque.

La Banque, concernant les employés ex Martin Maurel, a souscrit un contrat d'assurance sur ce risque, elle verse à cet effet des primes dont le montant total est égal à son engagement actualisé.

Dans le cadre des réformes légales sur les régimes de retraites, les charges sociales patronales sur ce régime sont entièrement provisionnées.

La Banque, concernant les employés ex Rothschild Martin Maurel, a souscrit un contrat d'assurance en décembre 1995 auprès de la Mondiale dans le cadre du régime des Indemnités de Fin de Carrière. Ce contrat est aujourd'hui géré par Arial Assurances.

Le calcul des IFC effectué par un cabinet indépendant, la banque verse à cet effet des primes dont le montant total est égal à son engagement actualisé.

22. – Autres frais administratifs

Le montant des autres frais administratifs s'élève à 122 792 K€ en 2017 contre 85 672 K€ en 2016.

Les frais administratifs comprennent notamment les locations immobilières, qui s'élèvent à 15 587 K€ pour l'exercice 2017. Il est à noter que le groupe Rothschild Martin Maurel bénéficie d'une franchise de loyer de plusieurs mois. Conformément à l'interprétation SIC 15 " Avantages dans les contrats de location simple" de la norme IAS 17, une répartition linéaire des loyers sur la durée de bail a été constatée. Ainsi, le Groupe supporte le coût économique des loyers du site de Messine.

23. – Coût du risque

(En milliers d'euros.)	31/12/2017		31/12/2016	
	Dotation	Reprise	Dotation	Reprise
Prêts et créances	-11 422	9 189		
Titres de dette à revenu fixe	-1 149	1 164		
Autres	-633	65	-1 340	553
Total	-13 204	10 418	-1 340	553

Les pertes couvertes par des dépréciations s'élèvent à 1,8 millions d'euros

24. – Gains ou pertes nets sur autres actifs

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Plus et moins-values de cession d'immobilisations corporelles	-123	31
Plus et moins-values de cession d'immobilisations incorporelles		
Résultat de cession de titres consolidés	0	-9 527
Autres produits et charges sur titres consolidés	-324	8 520
Total	-447	-976

25. – Impôt sur les bénéfices

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Impôts courants		
Charge d'impôt courant de source française	6 371	5 052
Contributions exceptionnelles	202	736
Remboursement Contributions exceptionnelles	-1 161	
Charge d'impôt courant de source étrangère	5 508	4 262
Impôts différés		
Ajustement taux d'imposition	4 288	
Prêts et créances	-3 064	
Titres de dette à revenu fixe	766	
Autres	204	-42
Total	13 114	10 008

Il est à noter que les principales sociétés contributrices au résultat du groupe ne sont imposables à l'impôt sur les sociétés que sur la quote-part de résultat revenant aux associés commanditaires. Dans ce contexte, le rapprochement entre l'impôt réel et l'impôt théorique de droit commun n'apparaît pas pertinent.

Le remboursement des contributions exceptionnelles correspond au montant des réclamations faites au titre de la contribution de 3 % payée sur les dividendes.

26. – Informations sectorielles

(En milliers d'euros.)	Conseil Financier	Banque privée et gestion d'actifs	31/12/2017
Revenus			
Produits provenant de clients externes	310 031	258 463	568 494
Produit net bancaire	310 031	258 463	568 494
Résultat d'exploitation par secteur avant charges non ventilées	223 967	62 199	286 166
Charges non ventilées			-55 239
Résultat d'exploitation			230 927
Résultat des sociétés mises en équivalence avant charges non ventilées			9 981
Gains ou pertes nets sur autres actifs	40	-487	-447
Impôts			-13 114
Résultat net consolidé			227 347

(En milliers d'euros.)	Conseil Financier	Banque privée et gestion d'actifs	31/12/2016
Revenus			
Produits provenant de clients externes	274 849	137 752	412 601
Produit net bancaire	274 849	137 752	412 601
Résultat d'exploitation par secteur avant charges non ventilées	193 183	27 790	220 973
Charges non ventilées			-49 525
Résultat d'exploitation			171 448
Résultat des sociétés mises en équivalence avant charges non ventilées	22 389		22 389
Gains ou pertes nets sur autres actifs	37	-1 013	-976
Impôts			-10 008
Résultat net consolidé			182 853

27. – Intégration avec la Banque Martin Maurel

Le 1^{er} juillet 2017, suite à l'obtention des autorisations nécessaires, la Banque Martin Maurel et Rothschild & Cie Banque ont été intégrées opérationnellement. Cette intégration s'est traduite par l'apport par BMM de ses activités bancaires à RCB et la fusion de Martin Maurel Gestion (MMG) et Rothschild et Compagnie Gestion (RCG), ainsi que les autres filiales de ces entités. Ces opérations, combinant les activités françaises de banque privée et de gestion d'actifs, ont donné naissance à un Groupe opérant sous le nom de Rothschild Martin Maurel.

Cette opération avec effet rétroactif au 2 janvier 2017 a donné lieu à une augmentation de capital de 177,4 millions d'euros chez RCB

RMM a repris les valeurs comptables des actifs et passifs tels que comptabilisés dans la société mère. Ceci implique l'exercice de réévaluation du prix d'acquisition réalisé dans la société mère pour 7,9 millions d'euros concernant le portefeuille de prêt et 39,8 millions d'euros concernant la réévaluation des immeubles.

Par ailleurs la réévaluation a eu pour conséquence la reprise des immobilisations incorporelles constatées chez l'apporteuse.

Ces différentes réévaluations ont eu pour conséquence la constatation d'un Impôt différé passif pour 8,2 millions d'euros

(En milliers d'euros.)	02/01/2017
Caisse et banques centrales	334 438
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	140
Actifs financiers disponibles à la vente	727 718
Prêts et créances sur les établissements de crédit	181 440
Prêts et créances sur la clientèle	1 232 739

Actifs financiers détenus jusqu' l'échéance	2 887
Actifs d'impôts courants	1 218
Actifs d'impôts différés	4 549
Comptes de régularisation et actifs divers	43 458
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3 816
Immobilisations corporelles	28 834
Immobilisations incorporelles	17 085
Total actif	2 578 322
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	286
Instruments dérivés de couverture	9 601
Dettes envers les établissements de crédit	67 307
Dettes envers la clientèle	2 169 785
Dettes représentées par un titre	11 399
Passifs d'impôts courants	94
Passifs d'impôts différés	5 614
Comptes de régularisation et passifs divers	54 833
Provisions	7 543
Total passif	2 326 462
Capitaux propres - part du groupe *	242 048
Intérêts des minoritaires	9 812
Total passif et capitaux propres	2 578 322

*Les capitaux propres part du Groupe BMM au 31/12/2016 se répartissent de la manière suivante

- 177 millions d'euros d'augmentation de capital,
- 50 millions d'euros de réserve consolidée,
- 8,9 millions d'euros d'ajustements induits (annulation de fonds de commerce, reclassement de réserve AFS)
- 7 millions d'euros d'actifs non repris, (cf infra)

Information financière pro forma concernant la fusion avec BMM

Les informations pro forma publiées ci-dessous présentent un compte de résultat consolidé simplifié reflétant la fusion de RCB et de BMM comme si elle avait eu lieu le 1^{er} janvier 2016.

L'information pro forma provient :

- des états financiers audités du Groupe RCB pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- des états financiers audités du Groupe BMM pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

Compte de résultat consolidé pro forma simplifié

(En milliers d'euros.)	Compte de résultat simplifié publié de RCB pour l'exercice clos le 31/12/2016	Compte de résultat simplifié publié de BMM clos le 31/12/2016	Compte de résultat simplifié pro forma au 31/12/2016
Produit net bancaire	412 601	103 044	515 645
Charges générales d'exploitation	-236 746	-67 707	-304 453
Dotations aux amortissements et dépréciations	-3 620	-2 977	-6 597
Coût du risque	-787	-1 873	-2 660
Résultat d'exploitation	171 448	30 487	201 935
Autres produits/(charges) (net)	21 413	-238	21 175
Résultat avant impôt	192 861	30 249	223 110
Impôt sur les bénéfices	-10 008	-9 379	-19 387
Résultat net consolidé	182 853	20 870	203 723
Participations ne donnant pas le contrôle	-115 538	-1 418	-116 956
Résultat net - part du groupe	67 315	19 452	86 767

Actifs et passifs non apportés

Dans le cadre de l'opération de fusion 4,2 millions d'euros de titres de participation, 1,2 millions de dettes fiscales ainsi que 4,0 millions de créances divers n'ont pas été apportés

28. – Engagements donnés et reçus

Engagements donnés

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Engagements en faveur des établissements de crédit	1 500	-
Engagements en faveur de la clientèle	252 507	66 078
Engagements de financement	254 007	66 078
En faveur des établissements de crédit	-	-
En faveur de la clientèle	90 432	21 952
Engagements de garantie	90 432	21 952
Engagements d'investissement dans des FCPR	2 858	3 758
Autres engagements donnés	2 858	3 758

Engagements reçus

(En milliers d'euros.)	31/12/2017	31/12/2016
Engagements reçus d'établissements de crédit	250 942	50 011
Engagements de financement	250 942	50 011
Engagements reçus d'établissements de crédit	97 184	-
Engagements reçus de la clientèle	3 232	-
Engagements de garantie	100 416	-

29. – Parties liées

Le Groupe a retenu comme parties liées au sens de la norme IAS 24, d'une part, les transactions et encours avec les personnes physiques ou morales qui exercent directement ou indirectement un contrôle ou une influence notable sur RMM, d'autre part les participations significatives détenues par le Groupe dans des sociétés dont il n'a pas le contrôle exclusif.

	Sociétés mères	Co-entreprises dans lesquelles le Groupe est co-entrepreneur	Entreprises associées	Principaux dirigeants de l'entité et de sa société mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actif							
Prêts et avances	1 115	692		359	2 427	1 193	5 786
Autres créances	192	7 036			18 704	38	25 970
Total des actifs	1 307	7 728	-	359	21 131	1 231	31 756
Passif							
Dépôts	2 782	26		6 442	15 979	52 644	77 873
Autres passifs	35	7 897			11 056		18 988
Total des passifs	2 817	7 923	-	6 442	27 035	52 644	96 861
Engagement de financement et de garantie							
Garanties émises par le Groupe		3 800					3 800
Garanties reçues par le Groupe							-

Eléments du résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Sociétés mères	Co-entreprises dans lesquelles le Groupe est co-entrepreneur	Entreprises associées	Principaux dirigeants de l'entité et de sa société mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Commissions et honoraires reçus	30	9 558			11 899		21 487
Autres produits	518	15 098			10 862	478	26 956
Total des produits	548	24 656	-	-	22 761	478	48 443
Commissions et honoraires versés		18 024			12 930		30 954
Autres charges	590	3 580		257	7 366		11 793
Total des charges	590	21 604	-	257	20 296	-	42 747

La notion de sociétés-mères fait référence aux sociétés qui exercent directement ou indirectement un contrôle ou une influence notable sur le Groupe : Rothschild Concordia SAS, la société tête de Groupe, Rothschild & Co, qui consolide Rothschild Martin Maurel en intégration globale dans ses comptes consolidés, ainsi que SCS Holding SAS et Rothschilds Continuation Holding AG.

Les co-entreprises dans lesquelles le Groupe est co-entrepreneur correspondent aux sociétés détenues conjointement par Rothschild & Cie et NM Rothschild & Sons Limited, soit Rothschild Europe BV (consolidé), Rothschild Europe SNC et NMR Europe.

La notion d'entités contrôlées par la même société mère regroupe l'ensemble des opérations réciproques effectuées avec les sociétés du périmètre de consolidation de Rothschild & Co, qui ne sont pas déjà incluses dans une des catégories mentionnées ci-dessus.

Les autres parties liées comprennent principalement les associés personnes morales de RMM contrôlés par des dirigeants de la Banque, ainsi que les filiales non consolidées du Groupe.

Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale sont totalement éliminés en consolidation et ne sont donc pas repris dans le tableau ci-dessous.

30. – Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice relatifs aux services autres que la certification des comptes et à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 sont les suivants :

(En milliers d'euros.)	Contrôle légal des comptes	Services autres que la certification des comptes
Rothschild Assurance & Courtage	12 000	
Transaction R	25 000	
Aix Rabelais	4 000	
Montaigne Rabelais	4 000	
GIE Rothschild & Cie	17 000	
Rothschild & Cie	60 000	
Messine Participations	4 000	
Bastia Rabelais	800	
Rothschild Asset Management	102 240	
Rothschild Martin Maurel (Ex Rothschild & Cie Banque)	183 800	22 000
BBR Rogier	11 679	
Martin Maurel Sella Banque Privée	52 320	
Martin Maurel Sella Gestion	33 711	
RTI Partenaires	10 000	
Total	520 550	22 000

31. – Périmètre de consolidation de Rothschild Martin Maurel

Nom	Pays	Forme juridique	Activité principale	Capital détenu par le Groupe		Méthode (a)
				2017	2016	
Rothschild Martin Maurel	France	Société en Commandite Simple	Banque	Société mère	Société mère	Société mère
Rothschild & Cie	France	Société en Commandite Simple	Conseil financier	99,98 %	99,98 %	I.G.
Rothschild & Cie Gestion	France	Société en Commandite Simple	Gestion d'actifs	0,00 %	99,99 %	I.G.
Rothschild & Cie Gestion Italie	Italie	Succursale	Gestion d'actifs	100,00 %	99,99 %	I.G.
Rothschild & Cie Gestion Suisse	Suisse	Succursale	Gestion d'actifs	0,00 %	99,99 %	I.G.
Montaigne Rabelais	France	Société par Actions Simplifiée	Holding de participations	100,00 %	100,00 %	I.G.
Rothschild Assurance & Courtage	France	Société en Commandite Simple	Courtage d'assurance	99,82 %	99,83 %	I.G.
Transaction R	France	Société en Commandite Simple	Conseil financier	99,70 %	99,72 %	I.G.
Transaction R Belgique	Belgique	Succursale	Conseil financier	99,70 %	99,72 %	I.G.
Transaction R Partenaires	France	Société par Actions Simplifiée	Holding de participations	50,00 %	50,00 %	I.G.
Blackpoint Management Ltd	Guernesey	Société à responsabilité limitée	Gestion d'actifs	100,00 %	100,00 %	I.G.
Rothschild HDF Investment Advisor Ltd	Royaume-Uni	Société à responsabilité limitée	Gestion d'actifs	100,00 %	100,00 %	I.G.
GIE Rothschild	France	Groupement d'Intérêt Economique	Groupement d'Intérêt Economique	100,00 %	100,00 %	I.G.
Messine Participations	France	Société par Actions Simplifiée	Holding de participations	100,00 %	100,00 %	I.G.
Monceau Rabelais	France	Société par Actions Simplifiée	Holding de participations	0,00 %	100,00 %	I.G.
Rothschild HDF Investment Solution	France	Société par Actions Simplifiée	Gestion d'actifs	0,00 %	63,00 %	I.G.
R Commodity Finance Fund General Partner	Luxembourg	Société à responsabilité limitée	Gestion d'actifs	100,00 %	100,00 %	I.G.
Aix rabelais	France	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle	Autres activités financières	100,00 %	100,00 %	I.G.
Bastia Rabelais	France	Société par Actions Simplifiée	Autres activités financières	100,00 %	100,00 %	I.G.
RTI partenaires	France	Société en Commandite Simple	Conseil financier	99,80 %	N/A	I.G.
Rothschild Europe S.N.C.	France	Société en Nom Collectif	Conseil financier	50,00 %	50,00 %	M.E.E.
N.M.R. Europe	Royaume-Uni	Société à responsabilité limitée	Conseil financier	50,00 %	50,00 %	M.E.E.
Rothschild Europe B.V.	Pays-Bas	Société à responsabilité limitée	Conseil financier	50,00 %	50,00 %	M.E.E.
Rothschild Asset Management SCS	France	Société en Commandite Simple	Gestion d'actifs	100,00 %	0,00 %	I.G.
SCI du 20 rue Grignan	France	Société Civile Immobilière	Autres activités financières	99,99 %	0,00 %	I.G.
Martin Maurel Sella Gestion	France	Société anonyme monégasque	Gestion d'actifs	54,53 %	0,00 %	I.G.
Hoche Paris SAS	France	Société par Actions Simplifiée	Autres activités financières	99,70 %	0,00 %	I.G.
SCI du 6 rue de la Bourse	France	Société Civile Immobilière	Autres activités financières	99,99 %	0,00 %	I.G.
SCI Prado Marveyre	France	Société Civile Immobilière	Autres activités financières	99,99 %	0,00 %	I.G.
SCPM VDP 1	France	Société civile patrimoniale monégasque	Autres activités financières	55,24 %	0,00 %	I.G.
SCI VDP 2	France	Société Civile Immobilière	Autres activités financières	54,69 %	0,00 %	I.G.
Immobiliere Saint Albin SAS	France	Société par Actions Simplifiée	Autres activités financières	100,00 %	0,00 %	I.G.
TrésorPlus	France	O.P.C.V.M.	Autres activités financières	100,00 %	0,00 %	I.G.
Martin Maurel Sella	France	Société anonyme monégasque	Banque	54,97 %	0,00 %	I.G.
Funds Selection SA	France	Société anonyme	Gestion d'actifs	20,00 %	0,00 %	M.E.E.
BBR Rogier SA	France	Société anonyme	Autres activités financières	99,99 %	0,00 %	I.G.
Courtage Etoile SNC	France	Société en Nom Collectif	Autres activités financières	100,00 %	0,00 %	I.G.

I.G. : intégration globale. – M.E.E. : mise en équivalence. - N.C. : non consolidé

Les sociétés ICG International et Martin Maurel Gestion, filiales de BMM, ont été absorbées pendant l'exercice 2017.

VII. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Rothschild Martin Maurel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Dépréciations individuelles des prêts et créances sur la clientèle

Risque identifié

Le Groupe Rothschild Martin Maurel enregistre des prêts et créances sur la clientèle pour un montant net de 1 592 millions d'euros, ce qui représente 32 % de son total bilan, et constate des dépréciations afférentes pour 32 millions d'euros.

Les prêts et créances à la clientèle sont comptabilisés au coût amorti en tenant compte des indications objectives de pertes de valeur et de leur incidence sur les flux de trésorerie futurs attendus via l'enregistrement d'une dépréciation. Lorsqu'une telle perte individuelle a été encourue, le montant de la perte est mesuré par différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier.

La méthodologie et les hypothèses adoptées pour évaluer à la fois le montant et l'occurrence des flux de trésorerie futurs attendus nécessitent l'exercice du jugement de la direction du Groupe. Pour ce motif, et eu égard à l'importance relative de ces financements dans le bilan du Groupe, nous avons considéré que l'évaluation des dépréciations individuelles des prêts et créances sur la clientèle est un point clé de l'audit des comptes consolidés du Groupe.

Les informations sur les dépréciations des prêts et créances sur la clientèle sont présentées au paragraphe « II Principes et méthodes comptables » et dans les notes 5 et 6 de l'annexe aux comptes consolidés aux pages 24 et 25.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle interne mis en place par la Direction pour identifier les créances et évaluer le montant des dépréciations individuelles enregistrées. Pour ce faire nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par Rothschild Martin Maurel pour évaluer ces dépréciations ;
- conduit des entretiens avec les personnes en charge du suivi des risques et du recouvrement des créances en défaut ;
- testé l'efficacité opérationnelle des contrôles clés relatifs à ces procédures.

Nous avons également mis en œuvre des procédures substantives afin d'apprécier la qualité et la pertinence des données et des hypothèses retenues par la direction pour calculer le montant des dépréciations individuelles sur les dossiers de crédit présentant un risque avéré de non-recouvrement. Nous avons :

- testé sur la base d'un échantillon de dossiers douteux les données et les hypothèses utilisées par la direction pour la détermination des flux futurs estimés actualisés au taux du contrat ;
- vérifié l'exactitude arithmétique des calculs de dépréciation.

Enfin, nous nous sommes assurés du caractère approprié des informations présentées dans le paragraphe « II Principes et méthodes comptables » et dans les notes 5 et 6 de l'annexe aux comptes consolidés.

Reconnaissance des revenus des activités de conseil financier

Risque identifié

Le groupe Rothschild Martin Maurel perçoit des honoraires relatifs à ses activités de conseil financier fournis à ses clients comptabilisés sous la forme de commissions. Au 31 décembre 2017, ces commissions nettes de conseil financier s'élèvent à 305 millions d'euros, ce qui représente 54 % de son produit net bancaire.

Les revenus sont constatés soit prorata temporis au cours de la période pendant laquelle le service est fourni, soit lorsqu'un acte important est terminé ou qu'un événement survient.

Nous avons considéré que la reconnaissance du revenu des activités de conseil financier constituait un point clé de l'audit eu égard à l'importance relative de ces commissions dans le compte de résultat du Groupe et parce que la comptabilisation de ces revenus requière une analyse au cas par cas des conditions contractuelles.

Les informations sur les commissions de conseil financier sont présentées dans le paragraphe « II Principes et méthodes comptables » et dans la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place au sein du groupe Rothschild Martin Maurel ;
- tester la conception et l'efficacité des contrôles clés permettant à la direction d'apprécier le fait générateur du déclenchement de la facturation et de fixer le montant à facturer ;
- tester sur la base de sondage :
 - l'existence de la documentation juridique afférente aux opérations réalisées ;
 - la survenance des faits générateurs d'exigibilité contractuelle des commissions mentionnés dans les mandats ainsi que le correct rattachement desdits revenus à l'exercice comptable concerné ;
 - et le montant des honoraires facturés par rapport à ceux prévus aux mandats.

Enfin, nous nous sommes assurés du caractère approprié des informations présentées dans le paragraphe « II Principes et méthodes comptables » et dans la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Rothschild Martin Maurel par l'Assemblée générale du 29 septembre 2005 pour le cabinet KPMG S.A. et du 25 septembre 2003 pour le cabinet Cailliau Dedouit et Associés.

Au 31 décembre 2017, le cabinet KPMG S.A. était dans la 13^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Cailliau Dedouit et Associés dans la 15^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense et Paris, le 14 mars 2018

KPMG S.A.
Arnaud Bourdeille
Associé

Cailliau Dedouit et Associés
Jean-Jacques Dedouit
Associé

C. – Rapport de gestion

Les rapports de gestion consolidé et social sont tenus à la disposition du public au siège social de la Société.